
Direction des études
et de la prospective

Centre national
de la musique



Manipulation des écoutes en ligne

ANNÉE 2021

SOMMAIRE

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

LE CALENDRIER

LES ACTEURS SOLLICITÉS

01. ÉTAT DES LIEUX

Définition et processus

Les différentes offres et techniques

Les typologies de projets impactés

02. RISQUES ET MOYENS DE DÉTECTION

Les risques associés

Les moyens mis en œuvre

03. AMPLEUR DE LA DÉTECTION

Méthodologies de détection et indicateurs de volumétrie globale

Détection analysée sur le top 10 000 des plateformes

Compléments Deezer, à partir des données des distributeurs

04. RECOURS JURIDIQUES

Les responsabilités pénales et civiles

05. RECOMMANDATIONS

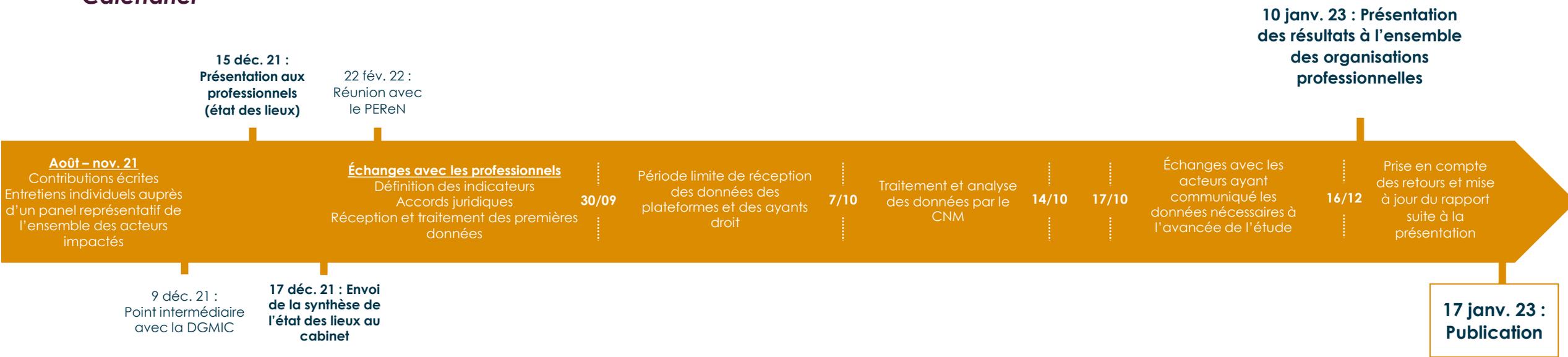
Rappel des objectifs de l'étude

À la suite de la demande qui lui a été adressée par les parlementaires dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique, la ministre de la Culture, Madame Roselyne Bachelot-Narquin, a confié au Centre national de la musique une étude sur la manipulation d'écoutes sur les services de musique en ligne.

L'objectif de l'étude est d'établir dans la concertation :

- un **diagnostic de la pratique** de manipulation des écoutes, étudier **ses conséquences**, à la fois en matière de **redistribution des revenus aux ayants droit**, mais également en matière de **préservation de la diversité musicale** ;
- des **recommandations** visant à mieux détecter et corriger ces pratiques, et à en limiter l'essor.

Calendrier



Les acteurs sollicités dans le cadre de l'étude

 Plateformes	 Prod./Distributeurs	 OGC	 Syndicats	 Agences
Deezer Spotify Qobuz Apple Music YouTube Amazon Music	Universal Music Sony Music Warner Music Wagram Stories Believe IDOL	SACEM	UPFI* SNEP** BVMI*** FELIN**** SMA*****	OdAce Music
 Éditeurs	 Artistes/Management	 Audit/Avocats	 Médias	 Autre
Warner Chappell Lalouline Publishing Premiere Music Group	Anonyme	Nomos Paris Anonyme Legitary Beatdapp	LesJours VentesRap	Expert en cybercriminalité Music Tomorrow

* Union des producteurs phonographiques français indépendants

** Syndicat national de l'édition phonographique

*** Bundesverband Musikindustrie

**** Fédération nationale des labels indépendants

***** Syndicat des musiques actuelles

01 . ÉTAT DES LIEUX

Définition

Dans un modèle économique axé sur la répartition de la valeur, un stream est considéré comme véritable lorsqu'il comptabilise **plus de 30 secondes d'écoute consécutives** et qu'il est considéré comme **légitime** par la plateforme. Une diffusion légitime découlerait d'un acte volontaire d'un utilisateur humain dont l'intention est d'écouter l'œuvre musicale qu'il a choisie de manière autonome ou via une recommandation.

La **manipulation frauduleuse des écoutes en ligne** peut être définie comme étant l'**augmentation artificielle du nombre d'écoutes ou de vues par des robots ou personnes physiques dans le but de générer un revenu, d'améliorer sa performance et/ou d'orienter un système de recommandation (playlists, recherche)**. La manipulation des écoutes peut être réalisée sans le consentement de l'artiste ou de son entourage professionnel.

Les différentes formes identifiées



Les streams frauduleux

Communément appelés *fake streams*, ce sont des streams qui, dans le cadre de la répartition des revenus, sont considérés comme non légitimes, c'est-à-dire opérés par des robots ou des personnes physiques moyennant rémunération.



Ajouts de titres sur les plateformes

Concerne l'intégration de faux titres sur une page artiste ou le *réupload* de titres inédits ou *takedown* des plateformes.



Manipulation via les ISRC*

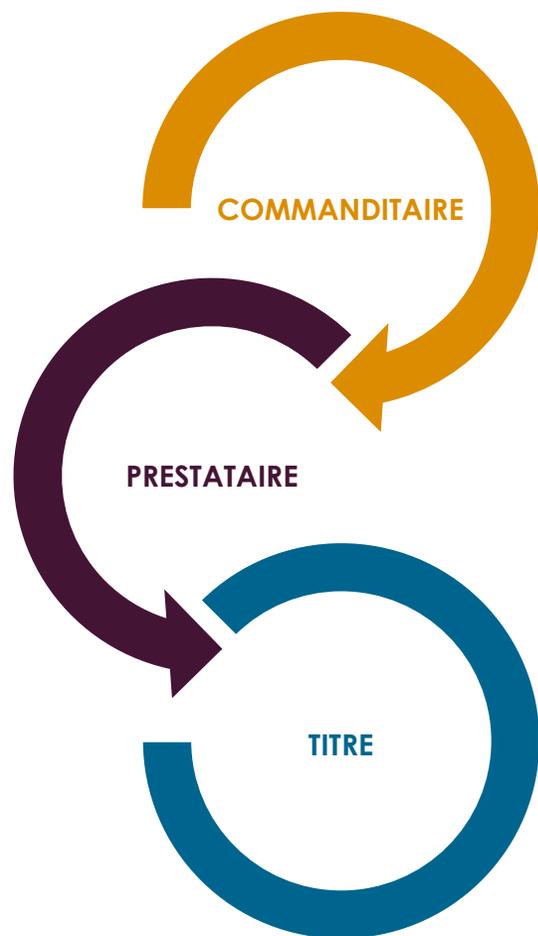
Forme de manipulation qui n'est pas encore clairement identifiée par les acteurs de la filière.



Création de fausses playlists

Une fausse playlist est une playlist suivie par de faux comptes (et possiblement de vrais comptes) et sur laquelle des *bots* streament en boucle les contenus.

Le process identifié



Acteur à l'origine de la demande

Faute de preuve, il est non identifié et non identifiable par les plateformes

Acteur opérant l'ajout de streams frauduleux

Offres d'achat de streams accessibles sur le net
Opérateur indépendant (hacker)

Titre impacté par une augmentation artificielle de ses streams

Les offres d'achat de streams

Les services d'achat de streams sont accessibles par des **offres référencées sur les moteurs de recherche traditionnels**, mais également par le **bouche-à-oreille** d'offres non référencées.

Les sites de référencement qui proposent d'augmenter le positionnement du ou des produits de ses clients sur les plateformes sur lesquelles ils sont diffusés.

Les places de marché qui sont des sites qui permettent à des entrepreneurs individuels de proposer leurs services dans une multitude de thématiques.

Les agences de promotion qui proposent sous forme d'un service de promotion externe l'inclusion de titres dans une playlist (vraie ou fausse) pour augmenter le nombre de streams.

Vues YouTube gratuites

Voulez-vous des vues YouTube gratuites de vraies personnes ? Cherchez pas plus loin. GoVire fournit rapidement et facilement des vues YouTube gratuites, des likes, des commentaires et des abonnés de vraies personnes comme vous. Développer votre chaîne n'a jamais été aussi simple, sérieusement !

Obtenez des vues YouTube gratuites maintenant!

Les échanges de vues qui proposent des offres gratuites pour l'augmentation du nombre de vues sur YouTube, mais pour Spotify ou SoundCloud l'achat d'une offre payante est obligatoire.

Anonymat et sécurité

Les écoutes Deezer qui seront livrées sont des vraies écoutes. C'est pourquoi c'est entièrement sécurisé pour votre compte Spotify. Il n'y a aucun risque. De plus, nous vous garantissons un anonymat total. Personne ne saura que vous avez acheté des écoutes. Vous pouvez payer par carte bancaire et par PayPal. Le paiement est sécurisé.



1000 ÉCOUTES DEEZER	5000 ÉCOUTES DEEZER	10 000 ÉCOUTES DEEZER	20 000 ÉCOUTES DEEZER
24,90€	89€	199€	299€

Pour tester nos services. Service clients 7j/7.

Pour passer à la vitesse supérieure. Service clients 7j/7.

Pour se démarquer de la concurrence. Service clients 7j/7.

Pour faire accéder sa carrière d'artiste. Service clients 7j/7.

Questions Fréquentes

Si vous ne trouvez pas la réponse qu'il vous faut, n'hésitez pas à nous contacter.

Les différentes techniques utilisées

Streams farming

Générer une forte quantité de streams

Streams raid

Générer une forte quantité de streams, mais de manière détectable

Account takeover

Prendre possession de comptes déjà existants sur les plateformes

Devices farms :

- via des comptes utilisateurs gratuits
- via des *personas* (vrais faux comptes) : comptes ouverts à l'aide de cartes bleues périmées, volées ou virtuelles ; comptes premiums dédiés à la manipulation ; comptes piratés (*account takeover*)

Zombies (botnets) : prise de contrôle sur un ensemble d'ordinateurs grâce à l'installation d'un virus

- *hacked devices* : lancements d'écoutes sur les plateformes
- *clic fraud* : ouverture de pop-up qui permettent l'exécution d'actions non volontaires

Affiliation :

- envoi d'un lien malveillant (création de faux sites) à une communauté fidélisée

Credential stuffing : cyberattaque de comptes, sans effraction

- *account takeover* via une base de données de millions de courriels/mots de passe déjà utilisés

Artist identity takeover :

- Intégration de faux titres sur une page artiste
- *réupload* de titres inédits ou *takedown*

Les projets artistiques potentiellement concernés



02 .

RISQUES ET MOYENS DE DÉTECTION

Les risques associés à la manipulation des streams

Une distorsion du marché

- Une forte augmentation du nombre de streams enregistrés sur une plateforme, sans augmentation proportionnelle du nombre d'abonnés payants, entraîne mécaniquement une **baisse de la valeur unitaire d'un stream** et donc de la rémunération des ayants droit.
- Elle impacte les parts de marché des distributeurs.

Affecter la confiance des acteurs sur le marché du streaming

- Les consommateurs ont moins confiance dans ce marché pour leurs choix musicaux (impact sur les charts et la recommandation).
- Les utilisateurs font moins confiance aux systèmes de sécurité des plateformes et craignent de voir leur compte *hacké*.

Impact négatif sur les artistes

- Les professionnels de l'industrie musicale ont désormais les **outils pour repérer les activités non organiques** et préfèrent signer un artiste présentant des chiffres d'engagement de fans plus faibles, mais qui seront authentiques.
- L'image de l'artiste est entachée (effet de réputation).
- Les **streams frauduleux perturbent les profils algorithmiques des artistes** : (i) ils affaiblissent les taux d'engagement réduisant ainsi la capacité de recommandation d'un artiste et (ii) perturbent également l'algorithme de recommandation en fournissant des informations trompeuses puisque les faux utilisateurs ne se comportent pas comme les fans habituels.

Les moyens de détection

Les plateformes interrogées dans le cadre de l'étude indiquent disposer des ressources technologiques nécessaires pour identifier la fraude. Certaines sont plus actives sur le sujet que d'autres. Quelques distributeurs ont quant à eux développé des dispositifs d'alerte pour détecter des comportements anormaux sur leur catalogue, mais la majorité des acteurs ne dispose pas des mêmes moyens de détection.

Détection et nettoyage des plateformes

- Identification de comportements considérés anormaux : une **consommation éloignée des comportements humains** (temps d'écoute, répétition des écoutes, type de *device* utilisé, etc.),
- Développement d'**outils de machine learning et des algorithmes** permettant de traquer la fraude à travers des modèles statistiques de détection de signaux. Ils sont mis en place sur les profils utilisateurs, les profils des artistes...

Alertes des ayants droit

- Les **relevés de royalties** et d'autres indicateurs développés en interne tels que la provenance des streams, les parts de marché sur les plateformes, etc.
- Les ayants droit ont un accès limité aux données en comparaison aux plateformes, notamment sur les utilisateurs, mais ont l'avantage de pouvoir **analyser les performances d'une plateforme à une autre**.

Les conséquences post-identification



Les plateformes : les sanctions ne sont pas les mêmes suivant les plateformes.

Certaines optent pour un retrait des streams qu'elles considèrent comme étant frauduleux, une interruption de mises en avant sur plateforme, un retrait du titre en question des playlists, une non-rémunération des ayants droit ou encore un *takedown* (retrait du titre de la plateforme).

Les producteurs / distributeurs : communication et pédagogie à destination des artistes et de leurs équipes, ceci pouvant aller jusqu'à la rupture des relations contractuelles avec un artiste.

03 . AMPLEUR DE LA DÉTECTION

Périmètre d'analyse

Afin de quantifier et analyser le volume de la détection, des données ont été recueillies auprès des plateformes Qobuz, Spotify et Deezer, mais également auprès des distributeurs, suivant les modalités détaillées dans le tableau ci-contre.

Les plateformes YouTube, Apple Music et Amazon Music ont été approchées mais n'ont pas pu ou souhaité communiquer les données sollicitées dans le cadre de l'étude.



	qobuz	Spotify	deezer
 Période	Année 2021	Année 2021	Année 2021
 Périmètre géographique	Ensemble des écoutes réalisées en France incluant les contenus de tous pays	Ensemble des écoutes réalisées en France incluant les contenus de tous pays	Ensemble des écoutes réalisées en France incluant les contenus de tous pays
 Données communiquées	(i) 10 000 titres les plus écoutés sur la plateforme, incluant les paramètres d'observation CNM (ii) Volumétrie globale et certains indicateurs analysés par le CNM	(i) 10 000 titres les plus écoutés sur la plateforme, sans les paramètres d'observation CNM (ii) Détection globale	(i) 10 000 titres les plus écoutés sur la plateforme, incluant les paramètres d'observation CNM (ii) Volumétrie globale et les indicateurs analysés par le CNM
 Compléments d'un panel de distributeurs		     	
		Ensemble des titres du top 10 000 ayant fait l'objet d'une détection de streams considérés comme anormaux, incluant les paramètres d'observation CNM, afin de renforcer le top envoyé par la plateforme.	Ensemble des titres du catalogue ayant fait l'objet d'une détection de streams considérés comme anormaux, incluant les paramètres d'observation CNM, afin d'aboutir à une analyse plus globale sur la plateforme.
		Le panel représente 90,8% des streams du top 10 000 Spotify	Le panel représente 75,3% de la volumétrie globale de streams sur Deezer

Précautions méthodologiques



- **Territoire** : les données communiquées par les plateformes et les distributeurs et analysées au sein de cette étude, ne concernent que le marché français. Elles ne sont en rien représentatives du phénomène au niveau mondial.
- **Méthode de détection** : chaque plateforme dispose d'une méthode de détection qui lui est propre. Les données communiquées ne peuvent donc ni être agrégées, ni être comparées.
- **Top 10 000 des titres les plus streamés** : les données relatives au Top 10 000, communiquées par la plateforme Spotify ont été agrémentées, avec l'autorisation de cette dernière, des données issues des reportings finances des distributeurs. Le panel exercé sur le Top 10 000 est constitué de : Universal Music, Sony Music, Warner Music, Believe et Wagram, représentant plus de 90% du top.
- **Indicateurs globaux** : les indicateurs de volumétrie globale définis par le CNM n'ont pas été communiqués par l'ensemble des plateformes participant à l'étude.
- **Indicateur « type de catalogue »** : le type de catalogue (local/international) est répertorié selon deux méthodes. Les données relevant des plateformes ont appliqué la distinction sur la base de l'ISRC du titre (les ISRC commençant par FR sont considérés comme catalogue local) et les données en provenance des distributeurs sont basées sur le *repertoire owner*.

OBSERVATIONS QUANTITATIVES

Méthodologie de détection et indicateurs sur volumétrie globale détectée par les plateformes.

Données sollicitées auprès des plateformes



Données

volumétrie globale de streams détectés comme étant frauduleux, en France, en 2021

Indicateurs	Description
Nombre total de détections	Nombre de streams détectés comme étant frauduleux par la plateforme, suivant sa méthodologie de détection
Répartition par type de device	Volume de streams détectés par la plateforme, réparti suivant le type d'appareil utilisé
Répartition par type d'offre	Volume de streams détectés par la plateforme, réparti suivant le type d'offres proposé
Répartition par type d'écoute	Volume de streams détectés par la plateforme, réparti suivant le type d'écoute des utilisateurs de la plateforme

Analyses quantitatives (données Spotify)

Méthodologie de détection indiquée par la plateforme

Les procédés développés par la plateforme détectent **les activités anormales de streams au sein des projets** (album, EP, track). Ils observent une combinaison d'indicateurs, comprenant entre autres : la répartition des volumes streams par typologie d'utilisateurs, les variations anormales, les données de skip, la géolocalisation, les modes d'écoutes, la typologie de device...

Pour toute fraude identifiée, plusieurs actions sont immédiatement engagées permettant d'annuler l'impact de la fraude (retrait des streams frauduleux, gel des redevances, correction des charts) ainsi que des procédures d'information et de suivi avec les ayants droit concernés. Cette activité artificielle étant retraitée, selon la plateforme, elle n'a pas d'impact sur les indicateurs de performance et les résultats financiers publiés par cette dernière.

Détection Spotify en France en 2021



1,1%

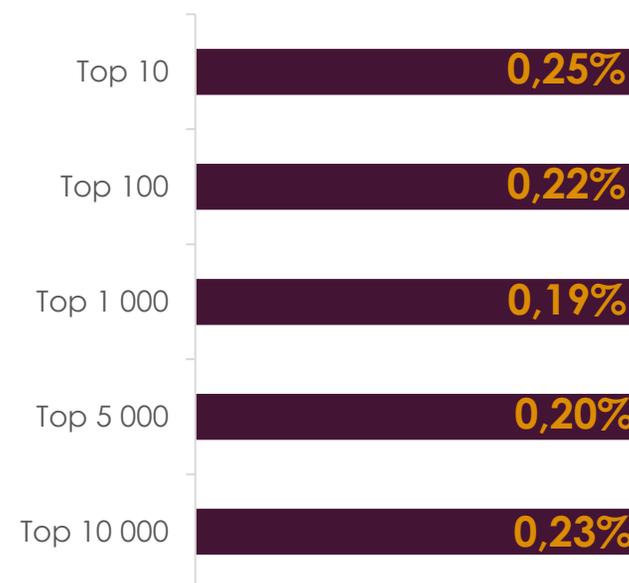
Part du Top 10 000 sur le volume global de la détection

Sur la base des données communiquées par la plateforme, **la part globale de streams considérés comme frauduleux par la plateforme et détectés en France en 2021 s'élève à 1,14% du total de ses streams**. Sur l'ensemble de ces streams, 14,6% proviennent du Top 10 000. Ceci implique que **85,4% des streams détectés frauduleux proviennent de la longue traîne**.

14,6%

Part de la détection au sein des tops Spotify 2021, en France

(agrégé par les données distributeurs)



Sur le Top 10, 0,25 % de streams considérés comme frauduleux ont été détectés par la plateforme quand le Top 10 000 est à 0,23 %.

Analyses quantitatives (données Qobuz)

Méthodologie de détection indiquée par la plateforme

La détection de fraude des streams se base sur la recherche de **périodes d'activité anormalement élevées pour chaque utilisateur**, telles que la durée continue de streaming anormalement élevée et le nombre de streams par label / artiste / fournisseur anormalement important.

Lorsque l'un de ces contrôles s'active, le user est suspecté d'avoir cherché à frauder durant la période.

Dans ce cas, les streams de ces utilisateurs correspondant à ces périodes sont marqués en fraude.

Détection Qobuz en France en 2021



qobuz

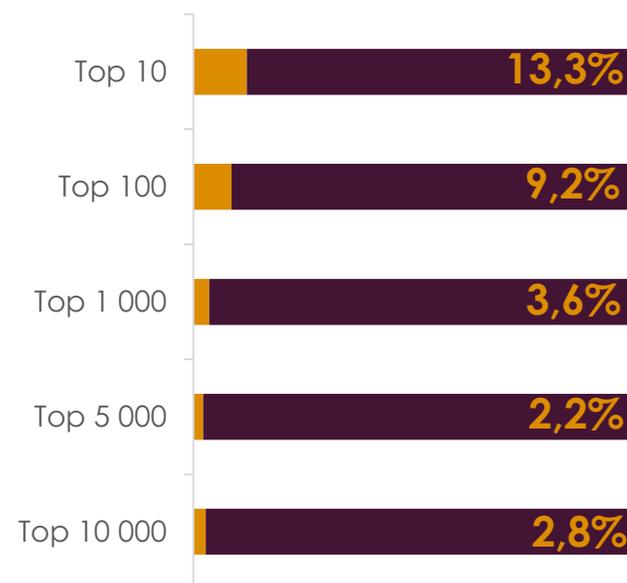
1,6%

Part du Top 10 000 sur le volume global de la détection

Sur la base des données communiquées par Qobuz, **la part globale de streams considérés comme frauduleux par la plateforme et détectés en France en 2021 s'élève à 1,6% du total de ses streams**. Sur l'ensemble de ces streams **43,5% proviennent du Top 10 000**.



Part de la détection au sein des tops Qobuz 2021, en France

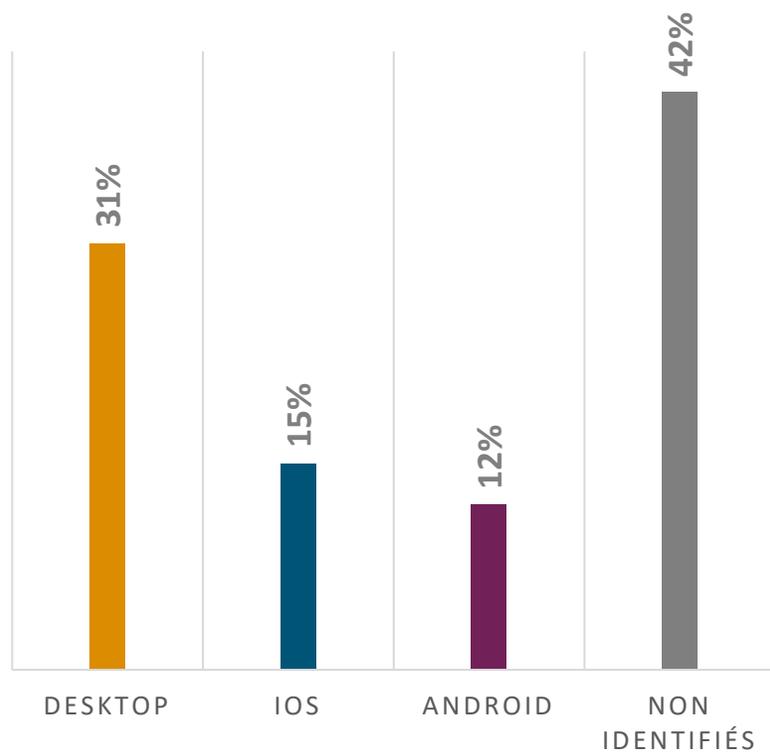


Sur le Top 10, plus de 13% de streams ont été détectés par la plateforme, quand le top 10 000 est à 2,8%.

D'après les données reçues, le volume de fraude sur la plateforme est davantage concentré sur les titres les plus écoutés.

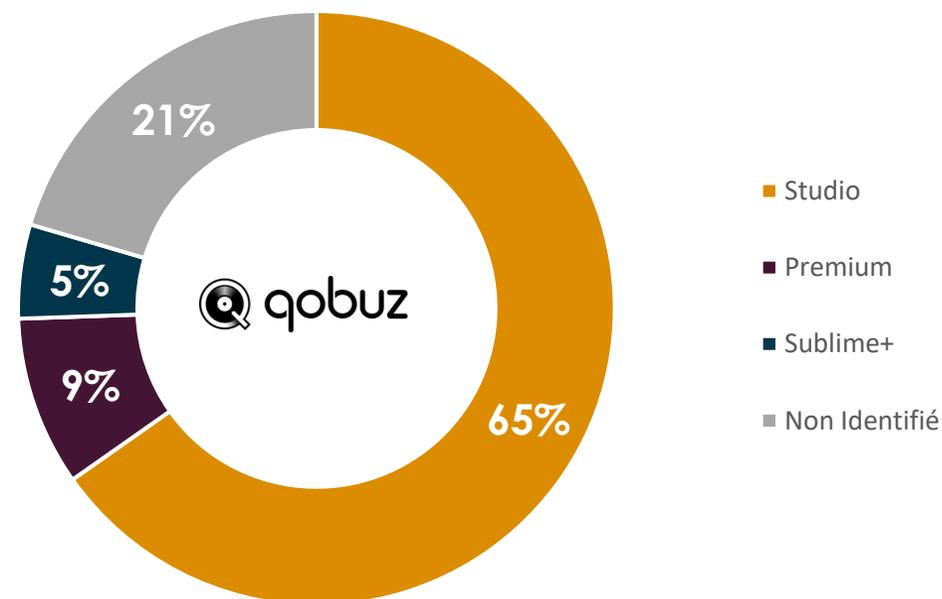
Indicateurs observés sur la volumétrie globale détectée par la plateforme Qobuz

Répartition par type de device



31% de la détection provient d'un ordinateur

Répartition par type d'offre



65% de la détection provient de l'offre Studio et **13%** de la période d'essai

Analyses quantitatives (données Deezer)

Méthodologie de détection indiquée par la plateforme

Les algorithmes analysent toute l'activité de la plateforme afin de **détecter de potentiels utilisateurs frauduleux**. Selon la plateforme, ces algorithmes tournent tous les jours et sont actualisés toutes les semaines.

De nombreux critères sont analysés, et la somme des indices permet de définir le statut de l'utilisateur. Si celui-ci est considéré comme frauduleux par la plateforme, l'ensemble des écoutes opérées par celui-ci, le jour de sa détection, sont mises de côté.

Détection Deezer en France en 2021



2,6%

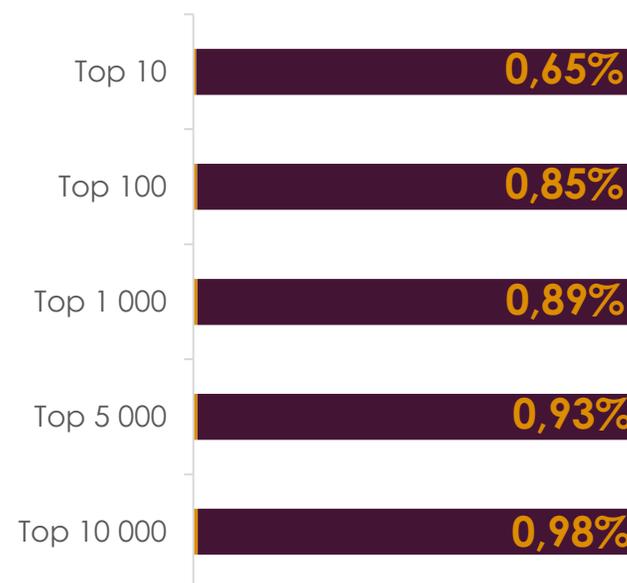
Part du Top 10 000 sur le volume global de la détection

Sur la base des données communiquées, **la part globale de streams considérés comme frauduleux par la plateforme et détectés en France en 2021 s'élève à 2,6% du total de ses streams**. Sur l'ensemble de ces streams, 18% proviennent du Top 10 000, cela signifie que **la majorité des streams détectés et considérés comme frauduleux proviennent de la longue traîne (81,9%)**.



18,1%

Part de la détection au sein des tops Deezer 2021, en France

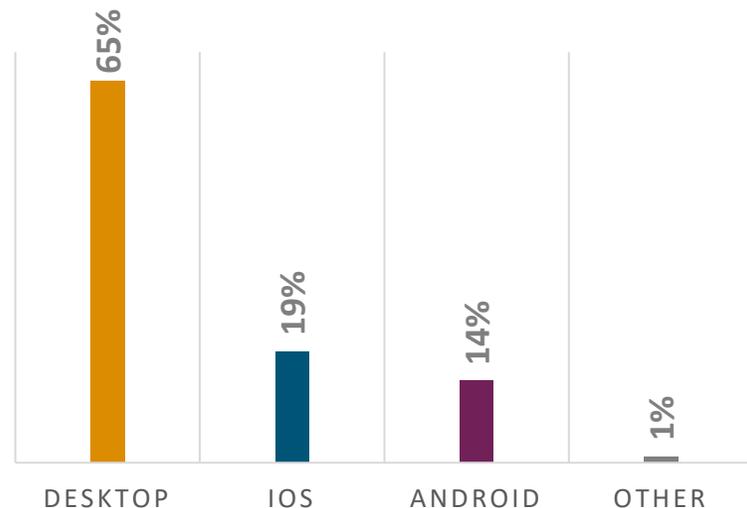


Sur le Top 10, plus de 0,6% ont été détectés par la plateforme quand le Top 10 000 est à près de 1%.

D'après les données reçues, il semble que la part de streams frauduleux augmente à mesure que l'on descend dans le top.

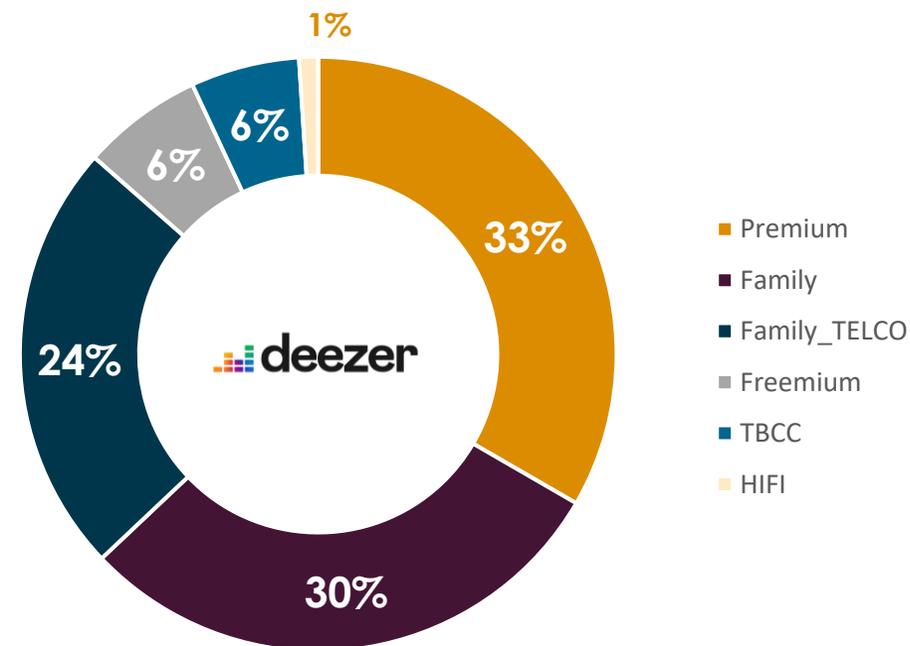
Indicateurs observés sur la volumétrie globale détectée par la plateforme Deezer

Répartition par type de device



65% de la détection provient d'un ordinateur

Répartition par type d'offre



54% de la détection provient de l'offre Famille et **6%** de la période d'essai

Répartition par type d'écoute

74% de la détection est concentrée au niveau des pages **Album (37,4 %)** et **Playlist (37,1%)**

OBSERVATIONS QUANTITATIVES

Détection sur le Top 10 000 des titres les plus écoutés en France en 2021, sur chacune des plateformes.

Données sollicitées auprès des plateformes



Données

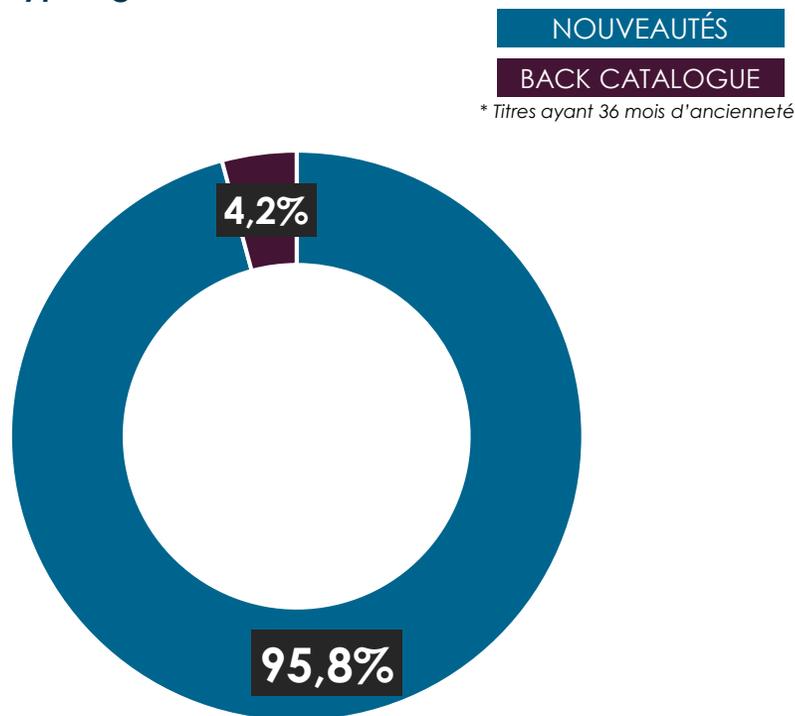
10 000 titres les plus écoutés sur la plateforme

Paramètres	Description
Track ID	Titre anonymisé
Artiste ID	Artiste anonymisé
Genre	Esthétique musicale associée au titre
Catalogue	Provenance du titre (local/international), sur la base de l'ISRC du titre
Date de publication	Date de première publication du titre sur la plateforme afin d'analyser la typologie d'ancienneté (nouveau/back catalogue)
Total streams	Nombre total de streams sur la période demandée (année 2021)
Total streams frauduleux	Nombre total de streams identifiés et considérés comme frauduleux par la plateforme, sur la période demandée (année 2021)

Indicateurs observés sur le Top 10 000 de la plateforme Spotify

(agrémenté par les données des distributeurs)

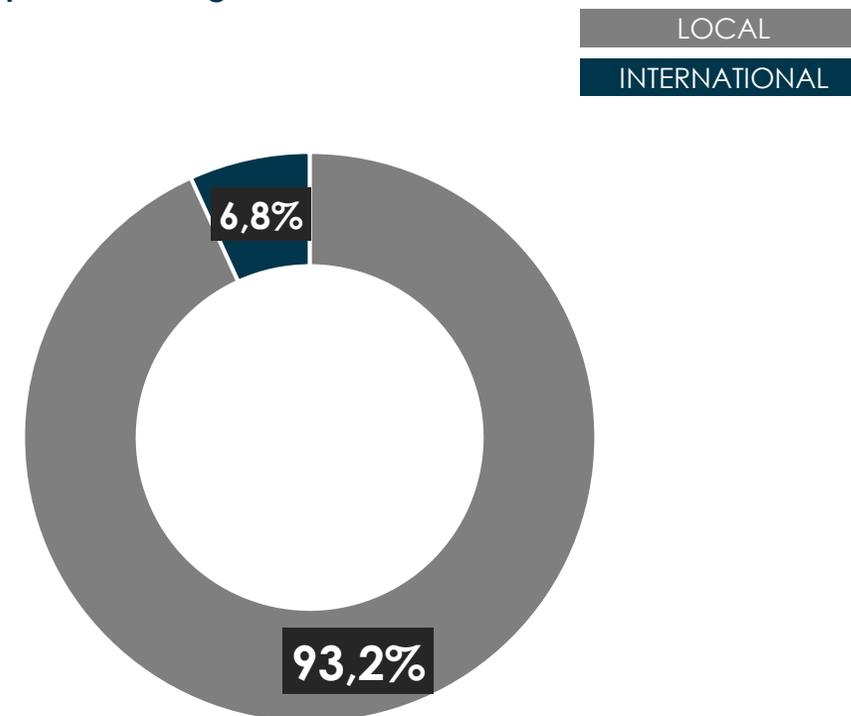
Répartition par typologie d'ancienneté



96% de la détection provient de la nouveauté

La part de la détection sur l'ensemble de la nouveauté s'élèverait à 0,3% et celle sur le back catalogue à 0%.

Répartition par type de catalogue



93% de la détection provient du catalogue local

La part de la détection sur l'ensemble du catalogue local s'élève à 0,3% et celle sur l'international à 0%.

Indicateurs observés sur le Top 10 000 de la plateforme Spotify

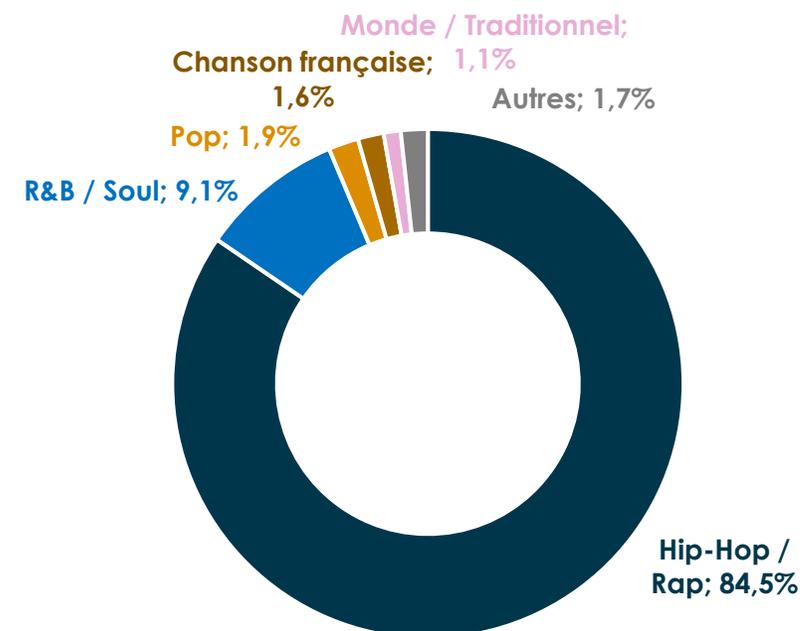
(agrémenté par les données des distributeurs)

Le hip-hop/rap est le genre le plus consommé sur la plateforme (à plus de 51%). La part de streams considérés comme frauduleux représente **0,4% sur le hip-hop/rap** et sur le genre **R&B/soul**.

	Poids global	Part détectée au sein des genres
HIP-HOP / RAP	51,4%	0,4%
POP	15,5%	0,0%
CHANSON FRANÇAISE	7,3%	0,1%
ROCK / METAL	6,7%	0,0%
DANCE / ELECTRO	6,6%	0,0%
R&B / SOUL	5,4%	0,4%
ALTERNATIVE / INDIE	2,3%	0,0%
MONDE / TRADITIONNEL	1,6%	0,2%
NON IDENTIFIÉ	0,8%	
SOUNDTRACK	0,7%	
REGGAE	0,5%	
CLASSIQUE / LYRIQUE	0,3%	
JAZZ / BLUES	0,2%	
COUNTRY / FOLK	0,2%	

Répartition selon le genre musical (1)

En terme de répartition, 84,5% des streams détectés et considérés comme étant frauduleux, proviennent du genre hip-hop/rap. Cette esthétique étant majoritairement consommée sur le Top 10 000 de la plateforme, elle représente donc un volume de streams plus élevé au niveau de la détection.





Indicateurs observés sur le Top 10 000 de la plateforme Spotify

(agrémenté par les données des distributeurs)

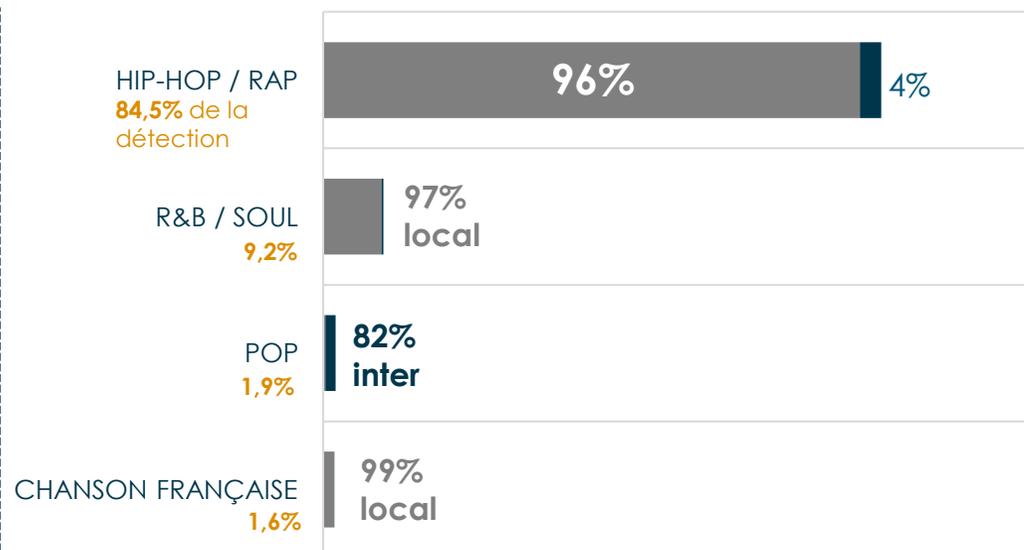
Répartition selon le genre musical (2)

Type de catalogue détecté au sein des genres

LOCAL

INTERNATIONAL

Au sein des genres hip-hop/rap (96%), R&B/soul (97%) et chanson française (99%), la majorité de la détection provient du catalogue local. L'international prédomine sur la pop (82%).

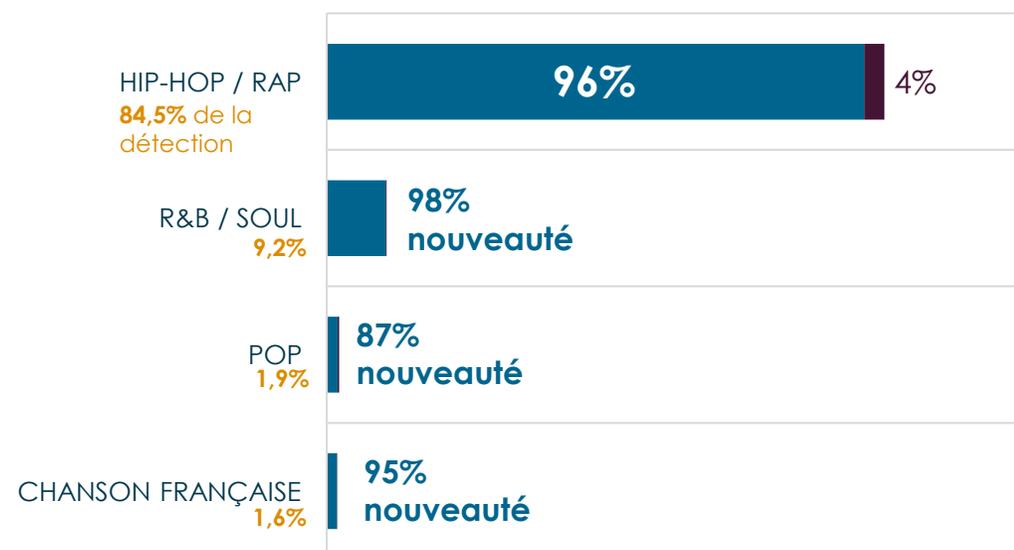


Typologie d'ancienneté détectée au sein des genres

NOUVEAUTÉS

BACK CATALOGUE

La nouveauté est prédominante (plus de 87%) sur l'ensemble des genres observés.



Application du filtre sur le catalogue local et la nouveauté au sein des esthétiques musicales (Top 10 000)

(agrémenté par les données des distributeurs)



Part de streams détectés

La part de ces streams observe à peu près la même tendance au sein de la répartition globale et filtrée, restant toujours en deçà des 1%. Le genre R&B/soul passe de 0,4 à 0,7%.

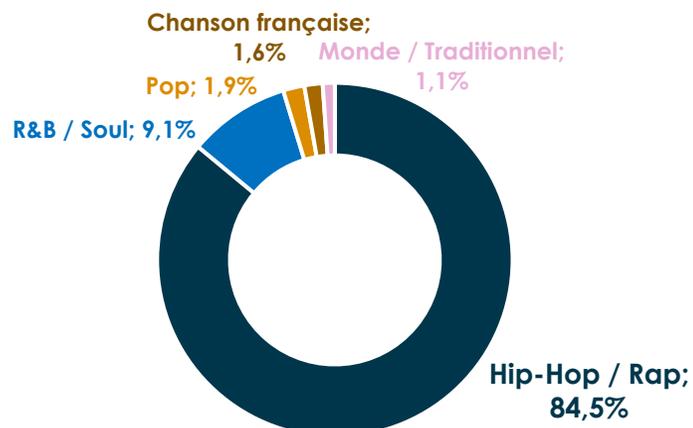
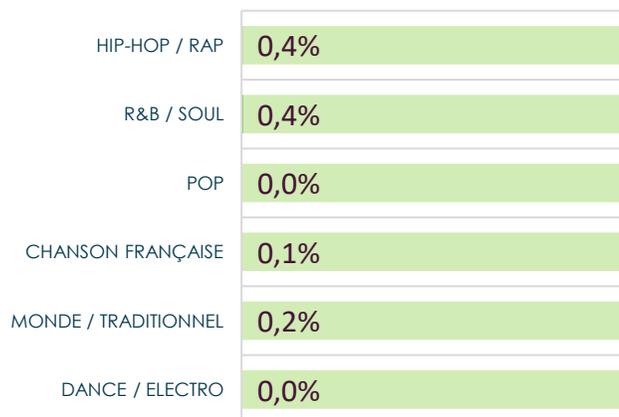
Répartition selon le genre musical

Après application du filtre, les 5 premières esthétiques restent les mêmes, mais leur positionnement varie.

En termes de répartition, près de 90% des streams détectés comme étant frauduleux, proviennent du hip-hop/rap, suivi à près de 10% par le genre R&B/soul. Les streams détectés sur la pop baissent, passant de 1,9% à 0,3%.

0,23% Part détectée

Rappel
Répartition globale

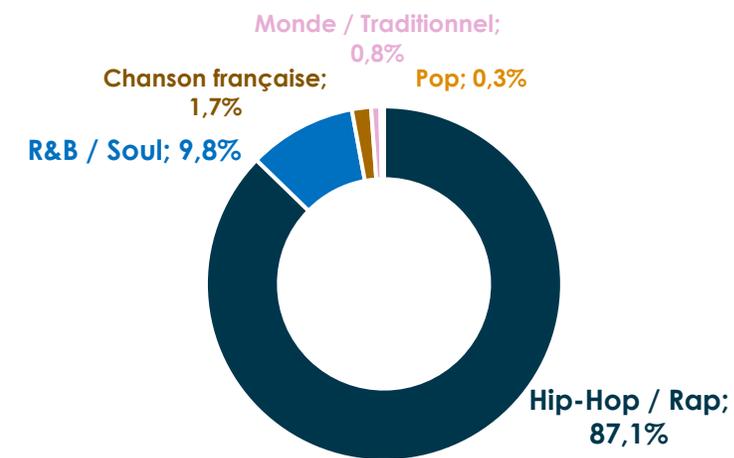
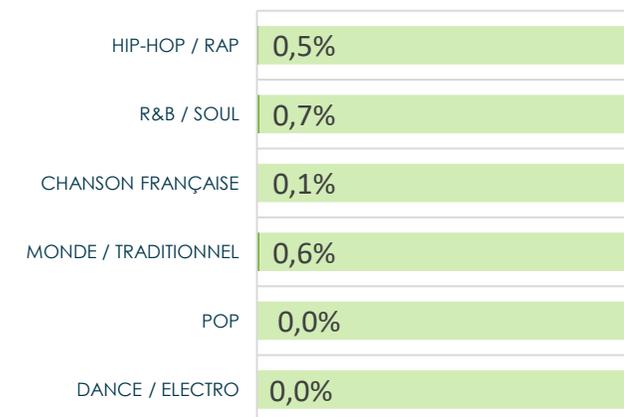


0,46% Part détectée



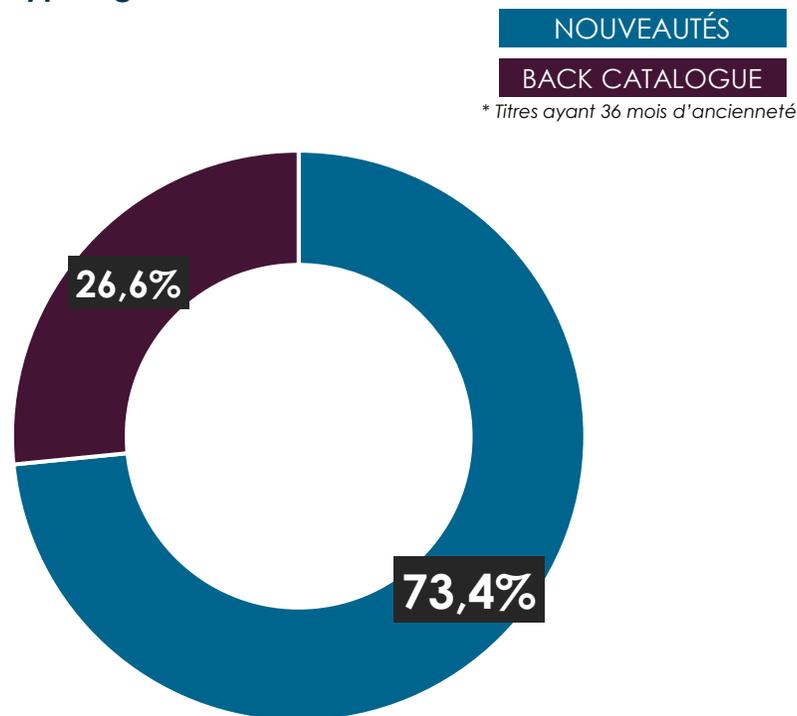
LOCAL

NOUVEAUTÉS



Indicateurs observés sur le Top 10 000 de la plateforme Qobuz

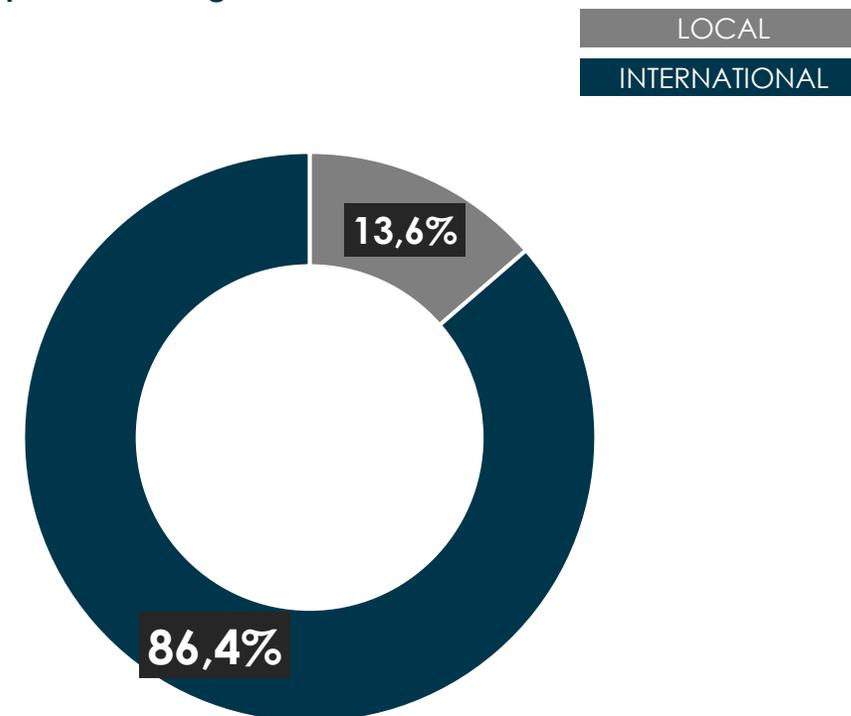
Répartition par typologie d'ancienneté



73% de la détection provient de la nouveauté

La part de la détection sur l'ensemble de la nouveauté s'élève à 4,2% et celle sur le back catalogue à 1,5%.

Répartition par type de catalogue



86% de la détection provient du catalogue international

La part de la détection sur l'ensemble du catalogue local s'élève à 1,6% et celle sur l'international à 3,2%.

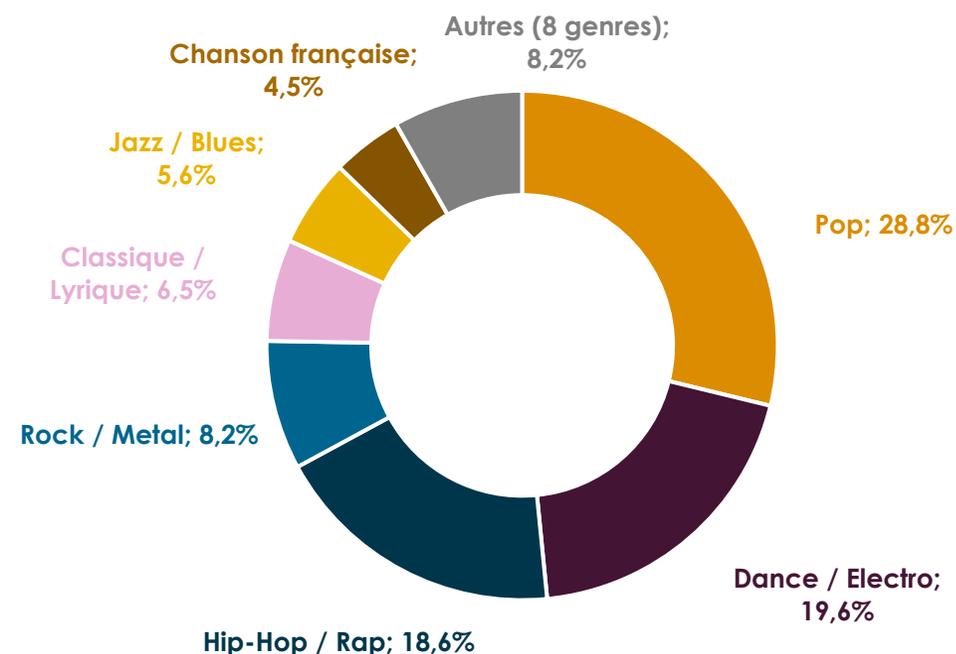
Indicateurs observés sur le Top 10 000 de la plateforme Qobuz

La part de streams détectés et considérés comme frauduleux représente **15,2%** sur le genre **hip-hop/rap**, suivi par les musiques d'**ambiance/relaxation** à **12,3%**.

	Poids global	Part détectée au sein des genres
ROCK / METAL	30,4%	0,8%
POP	16,2%	5,0%
JAZZ / BLUES	14,8%	1,1%
CHANSON FRANÇAISE	10,3%	1,2%
R&B / SOUL	8,7%	0,8%
DANCE / ELECTRO	6,0%	9,3%
CLASSIQUE / LYRIQUE	5,6%	3,3%
HIP-HOP / RAP	3,5%	15,2%
SOUNDTRACK	1,6%	0,6%
MONDE / TRADITIONNEL	1,3%	3,2%
REGGAE	0,7%	8,4%
RELIGIEUX / SPIRITUEL	0,5%	3,2%
ENFANTS	0,4%	6,9%
NON IDENTIFIÉ	0,0%	5,8%
AMBIANCE / RELAXATION	0,0%	12,3%

Répartition selon le genre musical (1)

En termes de répartition, **28,8%** des streams détectés et considérés comme étant frauduleux, proviennent de la **pop**, puis de la **dance/electro** (**19,6%**).



Indicateurs observés sur le Top 10 000 de la plateforme Qobuz

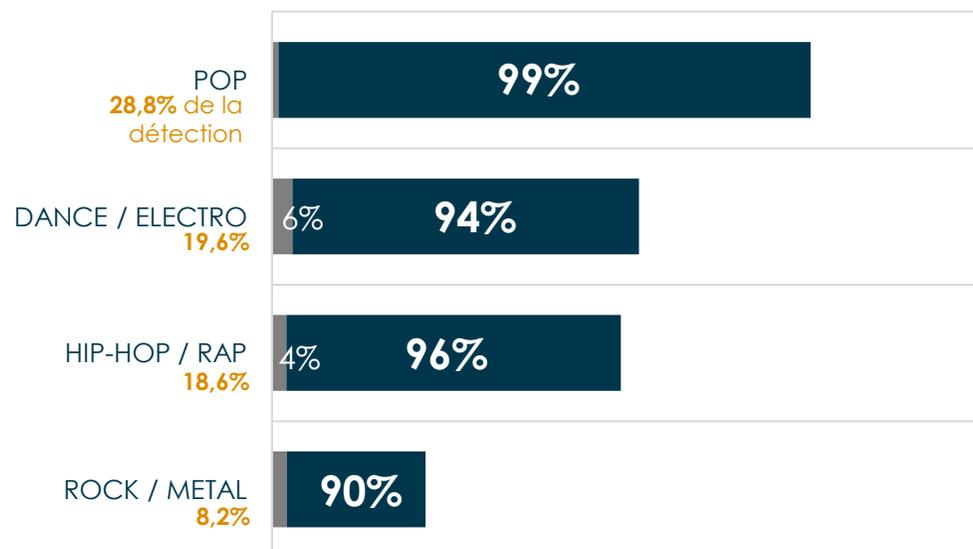
Répartition selon le genre musical (2)

Type de catalogue détecté au sein des genres

LOCAL

INTERNATIONAL

Le catalogue international est largement prédominant (plus de 90%) sur l'ensemble des genres observés.

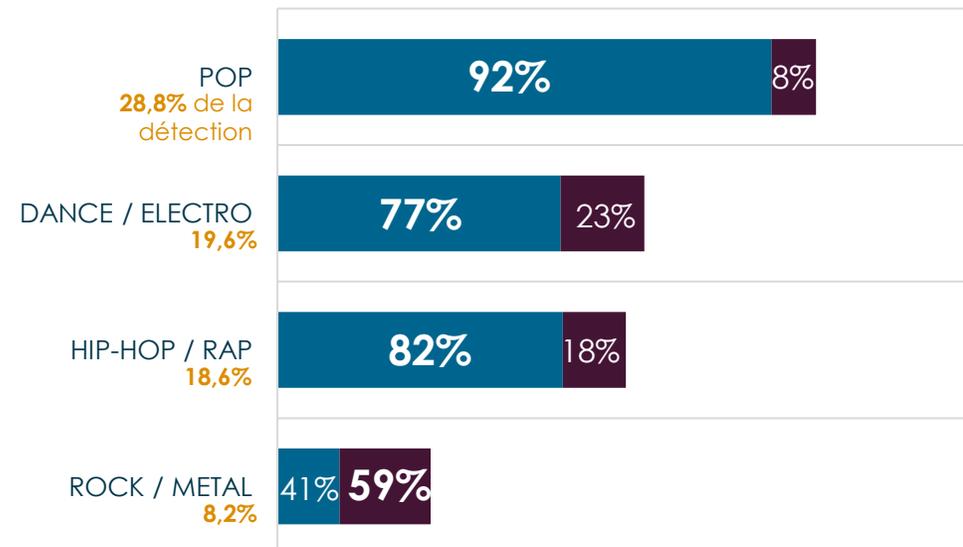


Typologie d'ancienneté détectée au sein des genres

NOUVEAUTÉS

BACK CATALOGUE

Au sein des genres pop (92%), dance/electro (77%) et hip-hop/rap (82%), la majorité de la détection provient de la nouveauté. Le back catalogue prédomine en revanche sur le rock/metal (59%).



Application du filtre sur le catalogue local et la nouveauté au sein des esthétiques musicales (Top 10 000)



Part de streams détectés

La part de ces streams au sein du hip-hop/rap observe une baisse considérable, passant de 15,2% à 1%.

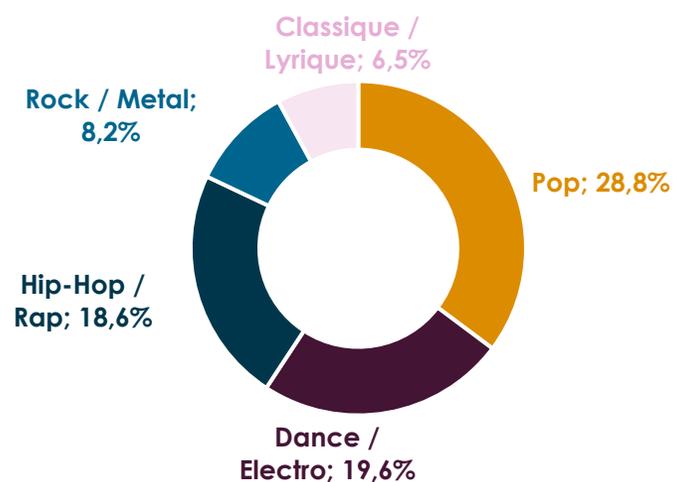
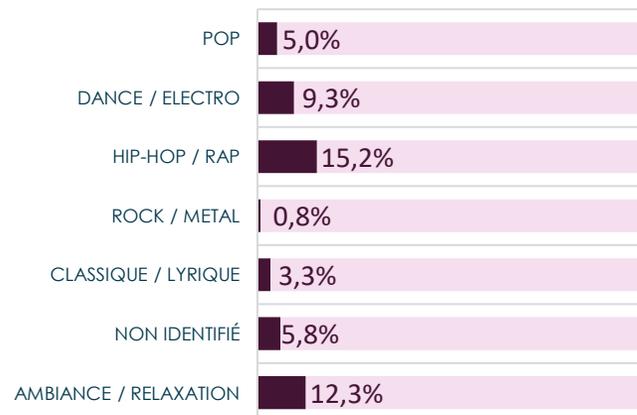
Répartition selon le genre musical

Le positionnement des genres est redistribué. En termes de répartition, 38,7% des streams considérés comme frauduleux proviennent de la chanson française, quand au global, ils représentaient 4,5%.

Elle est suivie par le classique/lyrique (18%), et le jazz/blues (11,8%). Enfin, le hip-hop/rap est à 7%, derrière le rock/metal (9,2%).

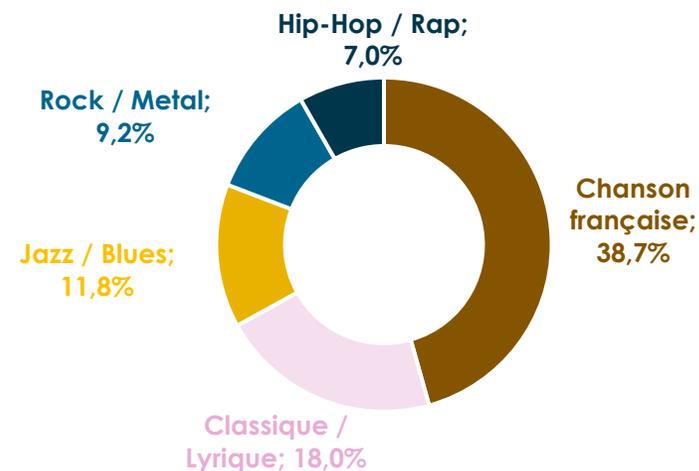
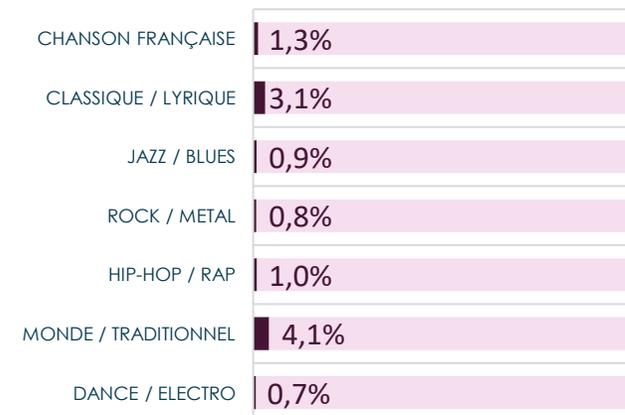
2,82% Part détectée

Rappel
Répartition globale



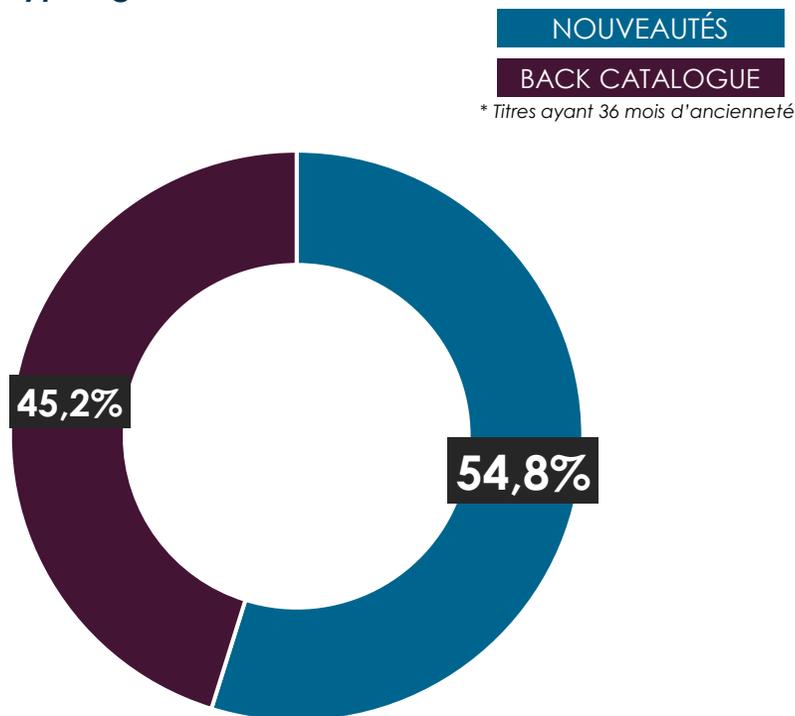
1,18% Part détectée

LOCAL
NOUVEAUTÉS



Indicateurs observés sur le Top 10 000 de la plateforme Deezer

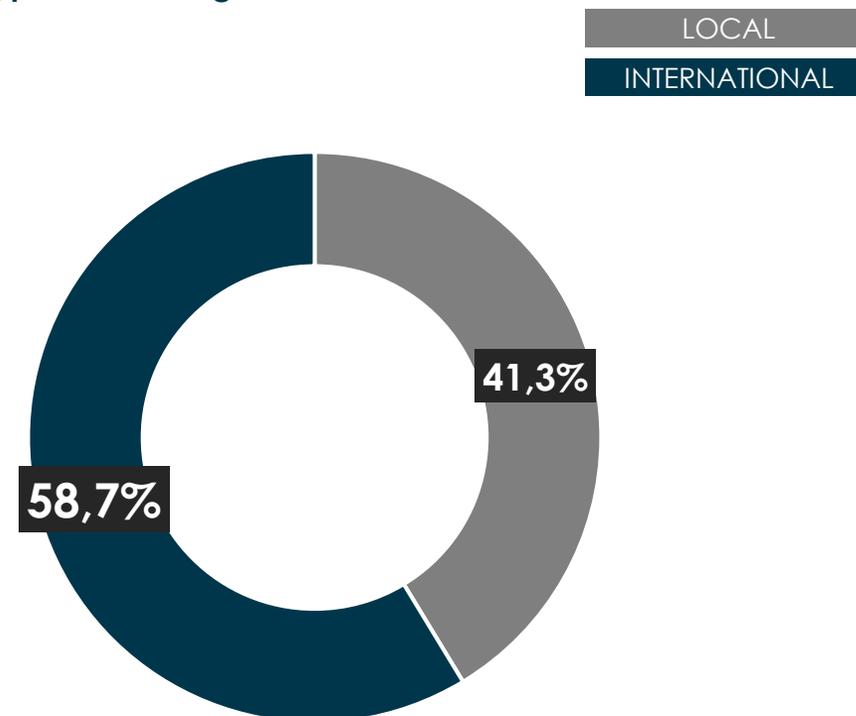
Répartition par typologie d'ancienneté



55% de la détection provient de la nouveauté

La part de la détection sur l'ensemble de la nouveauté s'élève à 0,9% et celle sur le back catalogue à 1,1%.

Répartition par type de catalogue



59% de la détection provient du catalogue international

La part de la détection sur l'ensemble du catalogue local s'élève à 0,8% et celle sur l'international à 1,2%.

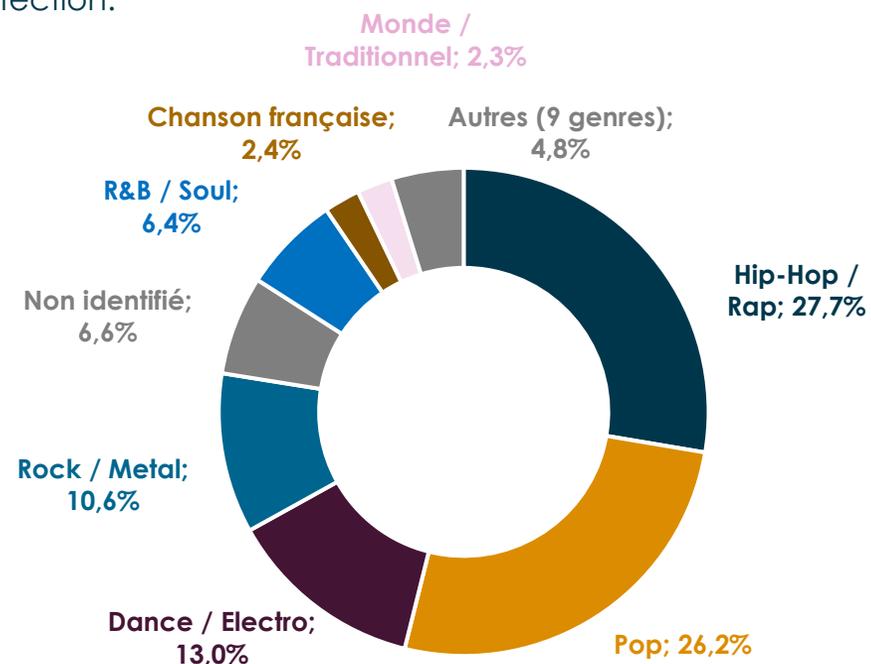
Indicateurs observés sur le Top 10 000 de la plateforme Deezer

La part de streams détectés est plus élevée sur les **musiques d'ambiance (4,8%)** et les **titres non musicaux (3,5%)**. Sur le hip-hop/rap ou la pop, la détection représenterait respectivement 0,7% et 1,2%.

	Poids global	Part détectée au sein des genres
HIP-HOP / RAP	41,3%	0,7%
POP	21,4%	1,2%
DANCE / ELECTRO	9,2%	1,4%
ROCK / METAL	8,3%	1,2%
NON IDENTIFIÉ	7,1%	0,9%
R&B / SOUL	4,6%	1,4%
CHANSON FRANÇAISE	2,4%	1,0%
MONDE / TRADITIONNEL	2,2%	1,1%
ALTERNATIVE / INDIE	1,1%	1,3%
SOUNDTRACK	0,9%	1,1%
REGGAE	0,8%	1,1%
JAZZ / BLUES	0,3%	1,8%
COUNTRY / FOLK	0,1%	1,5%
CLASSIQUE / LYRIQUE	0,1%	1,3%
AMBIANCE / RELAXATION	0,1%	4,8%
NON MUSICAL	0,0%	3,5%
RELIGIEUX / SPIRITUEL	0,0%	2,1%

Répartition selon le genre musical (1)

En termes de répartition, **27,7% des streams détectés** et considérés comme étant frauduleux, proviennent du genre **hip-hop/rap**, suivi par la **pop à 26,2%**. Ces deux esthétiques étant majoritairement consommées sur le Top 10 000 de la plateforme, elles représentent donc un volume de streams plus élevé au niveau de la détection.



Indicateurs observés sur le Top 10 000 de la plateforme Deezer

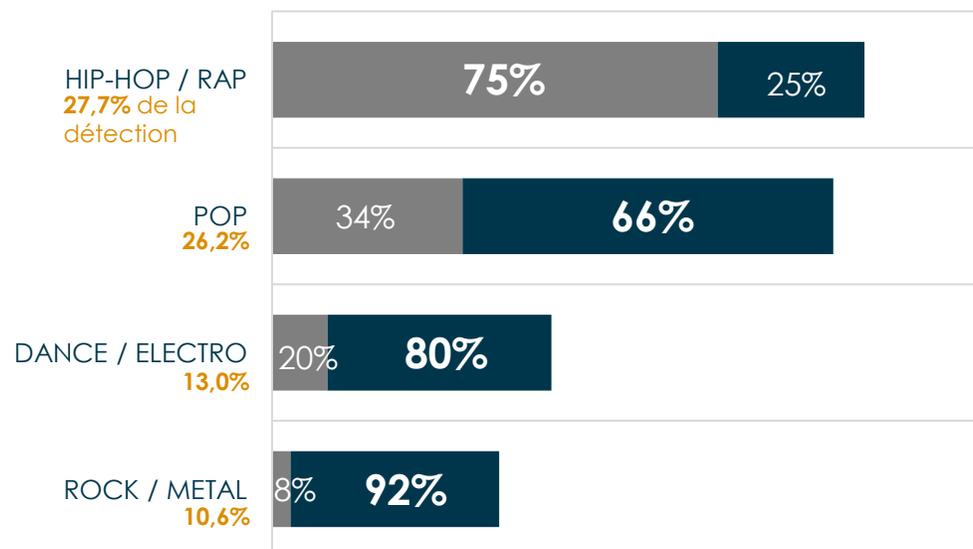
Répartition selon le genre musical (2)

Type de catalogue détecté au sein des genres

LOCAL

INTERNATIONAL

Au sein des genres pop (66%), dance/electro (80%) et rock/metal (92%), la majorité de la détection provient du catalogue international. Le catalogue local prédomine sur le hip-hop/rap (75%).

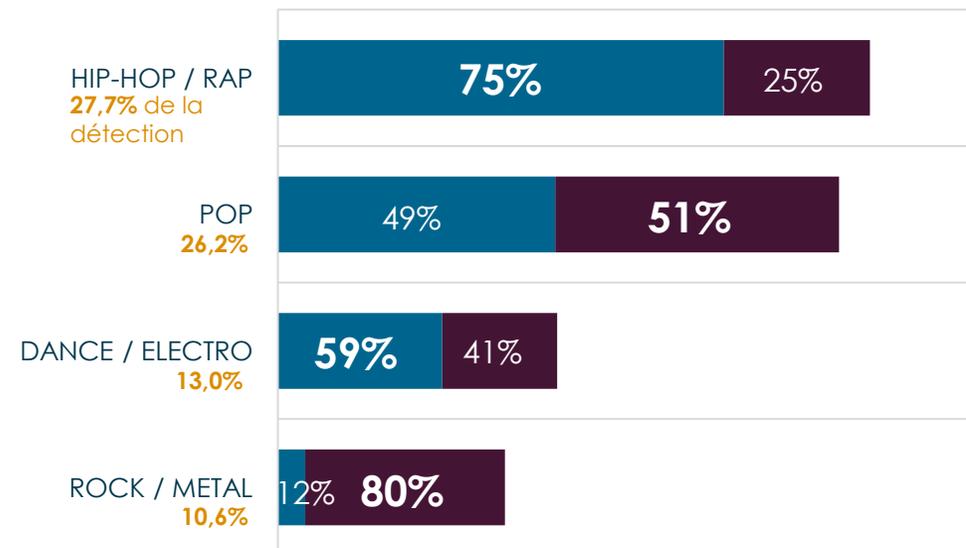


Typologie d'ancienneté détectée au sein des genres

NOUVEAUTÉS

BACK CATALOGUE

Au sein des genres hip-hop/rap (75%) et dance/electro (59%) la majorité de la détection provient de la nouveauté. Sur la pop (51%) et le rock/metal (80%), le back catalogue prédomine.



Application du filtre sur le catalogue local et la nouveauté au sein des esthétiques musicales (Top 10 000)



Part de streams détectés

La part de ces streams au sein des esthétiques observe à peu près la même tendance au global et filtré. Les titres ambiance/relaxation génèrent la plus forte part (4,8%).

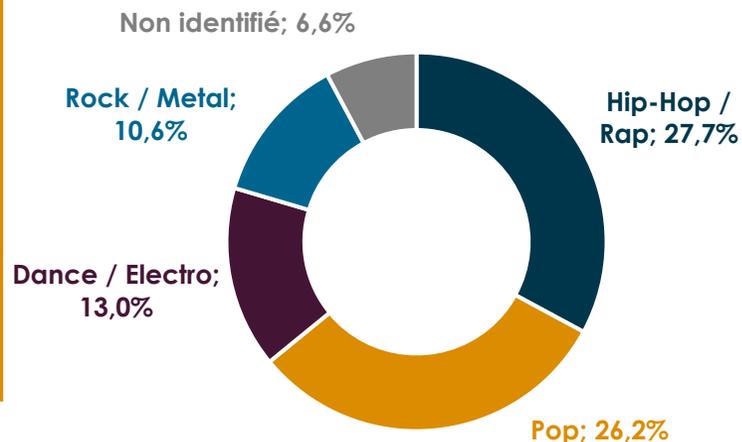
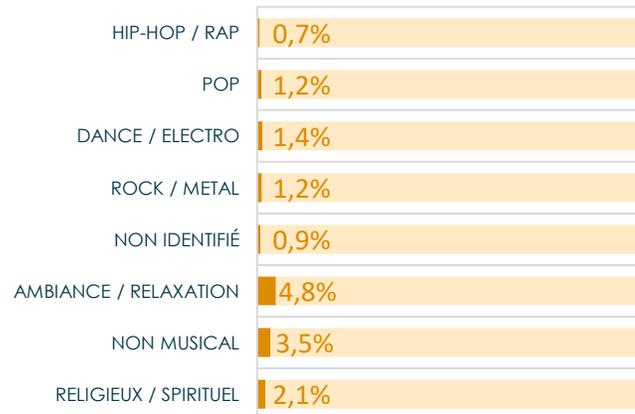
Répartition selon le genre musical

La répartition est majorée sur le hip-hop/rap, cumulant 56% des streams considérés comme étant frauduleux, quand, au niveau de la répartition globale, ils représentent près de 28%.

À l'inverse, les streams détectés, issus de la pop sont en baisse à 16%, quand au global elle dépassait les 26%. Enfin, la chanson française (6%) passe devant la dance/electro (5,6%).

0,98% Part détectée

Rappel
Répartition globale

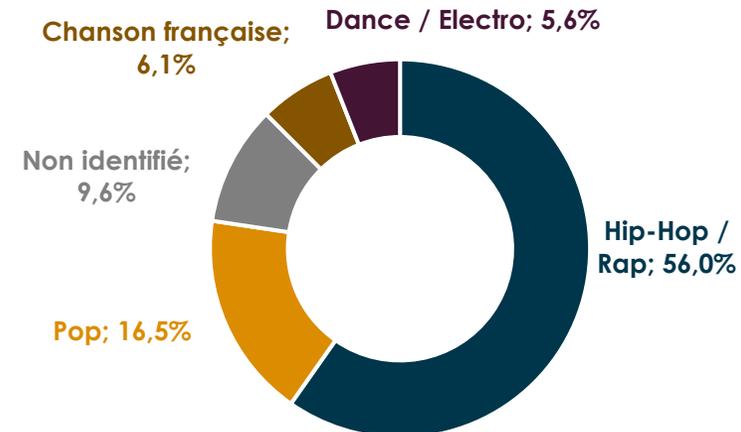
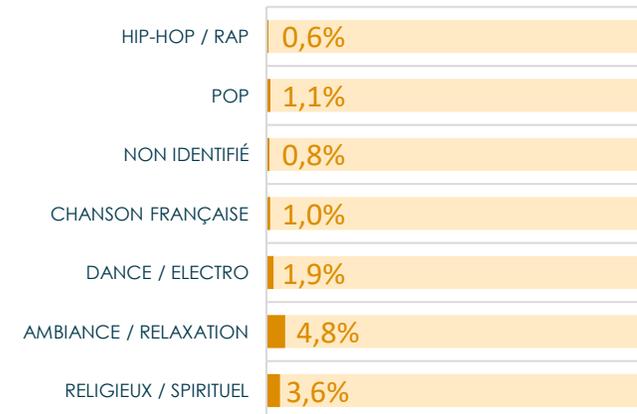


0,75% Part détectée



LOCAL

NOUVEAUTÉS



OBSERVATIONS QUANTITATIVES

Compléments DEEZER à partir des données communiquées par les distributeurs.

Données sollicitées auprès des distributeurs



Données

Ensemble des titres du catalogue ayant fait l'objet d'une détection de streams considérés comme anormaux

Paramètres	Description
Track ID	Titre anonymisé
Artiste ID	Artiste anonymisé
Genre	Esthétique musicale associée au titre
Catalogue	Provenance du titre (local / international)
Date de sortie	Date de première publication du titre sur la plateforme afin d'analyser la typologie d'ancienneté (nouveau / back catalogue)
Total streams	Nombre total de streams sur la période demandée (année 2021)
Total streams anormaux	Nombre total de streams anormaux identifiés sur la période demandée (année 2021)

Analyses quantitatives (données des distributeurs)

Les données analysées sont issues des **reportings finance des distributeurs** et concernent l'ensemble des titres de leur catalogue ayant fait l'objet d'une détection de streams anormaux par la plateforme Deezer. Ces données ont été cumulées afin d'établir une volumétrie globale.

(Ce panel n'intègre pas les données des agrégateurs filiales des distributeurs).



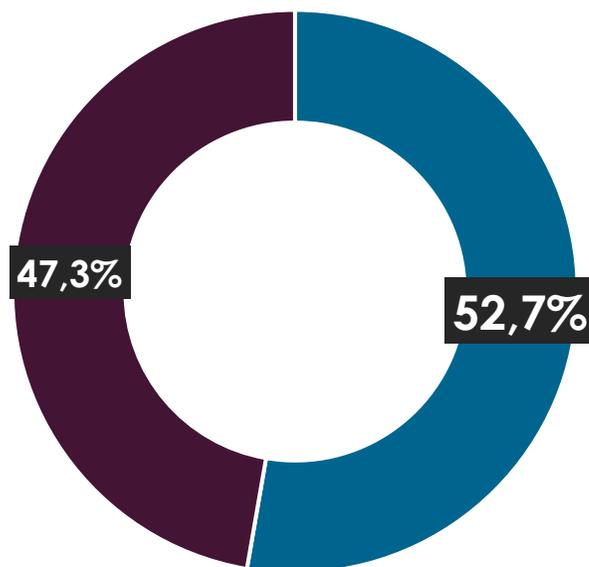
NOUVEAUTÉS

BACK CATALOGUE

* Titres ayant plus de 3 ans d'ancienneté

La majorité des streams identifiés comme étant anormaux proviennent de la **nouveauté (près de 53%)**.

Sur l'ensemble des streams issus de la nouveauté, la part des streams anormaux s'élève à 1,3% et celle sur le back catalogue à 1,8%.

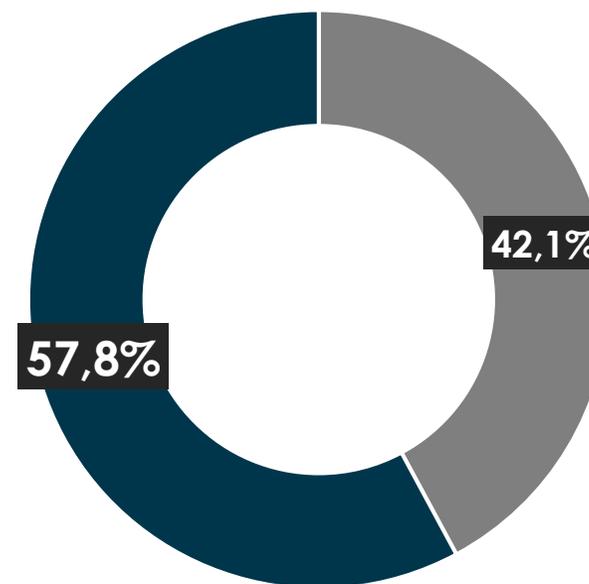


LOCAL

INTERNATIONAL

La majorité des streams identifiés comme étant anormaux proviennent **du catalogue international (près de 58%)**.

La **part des streams anormaux sur le catalogue local s'élève à 1,2%** et celle sur le catalogue international à 1,9%.



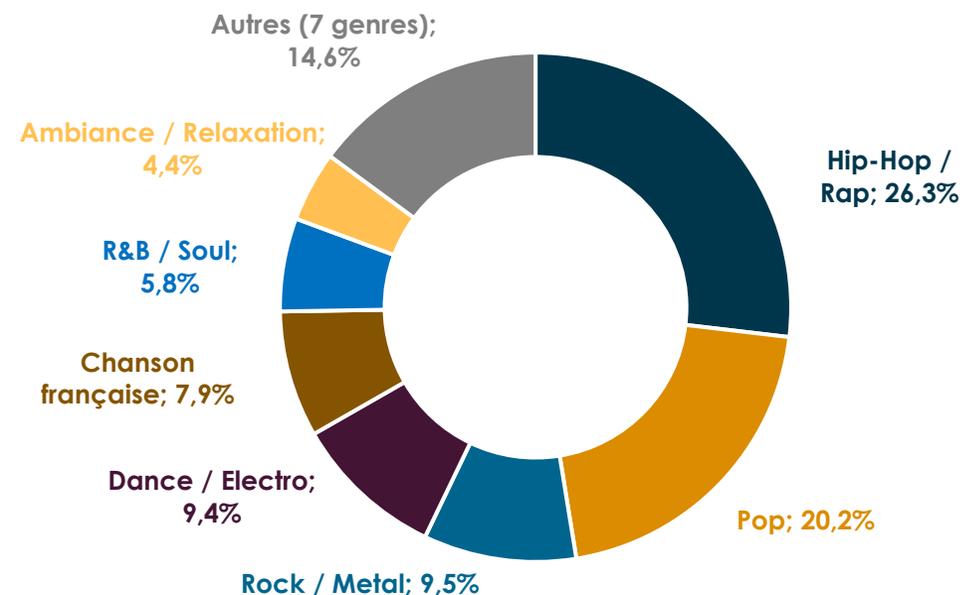
Indicateurs observés à partir des données distributeurs

La part de streams anormaux est plus élevée sur les **musiques d'ambiance (22,5%)**. Sur le hip-hop ou la pop, esthétiques dont le poids global est majoritaire, la détection représente respectivement 1,1% et 1,7%.

	Poids global	Part détectée au sein des genres
HIP-HOP / RAP	36,8%	1,1%
POP	18,4%	1,7%
CHANSON FRANÇAISE	9,7%	1,2%
ROCK / METAL	9,6%	1,5%
DANCE / ELECTRO	6,8%	2,1%
R&B / SOUL	5,5%	1,6%
ALTERNATIVE / INDIE	3,2%	1,6%
MONDE / TRADITIONNEL	2,3%	2,0%
SOUNDTRACK	1,8%	1,5%
NON IDENTIFIÉ	1,2%	2,3%
CLASSIQUE / LYRIQUE	1,2%	1,8%
JAZZ / BLUES	1,0%	3,5%
REGGAE	0,9%	1,6%
COUNTRY / FOLK	0,4%	2,0%
ENFANTS	0,4%	2,6%
AMBIANCE / RELAXATION	0,3%	22,5%

Répartition selon le genre musical (1)

En terme de répartition, **26,3% des streams détectés** et considérés comme étant frauduleux, **proviennent du genre hip-hop/rap**, suivi par la **pop à 20,2%**. Ces deux esthétiques étant majoritairement consommées sur le Top 10 000 de la plateforme, elles représentent donc un volume de streams plus élevé au niveau de la détection.



Indicateurs observés à partir des données distributeurs

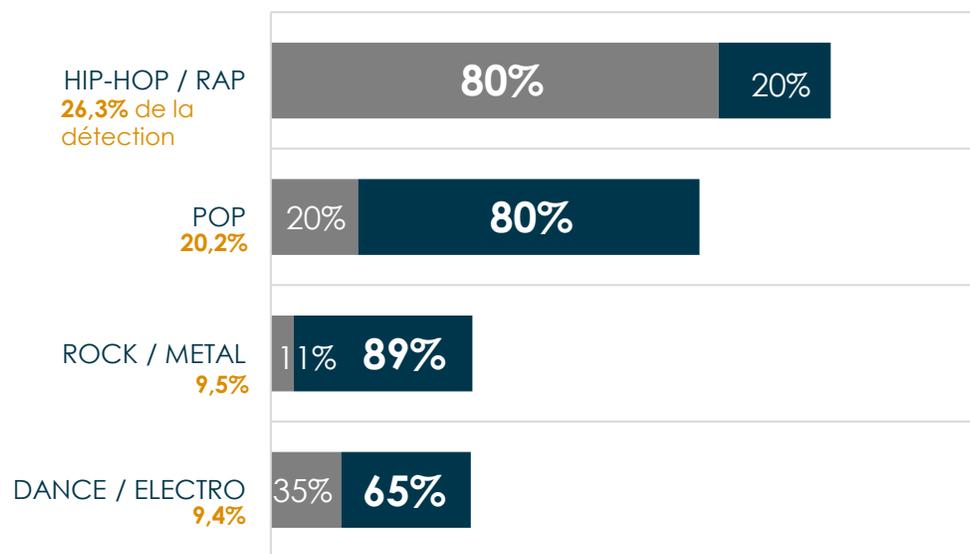
Répartition selon le genre musical (2)

Type de catalogue détecté au sein des genres

LOCAL

INTERNATIONAL

Au sein des genres pop (80%), dance/electro (65%) et rock/metal (89%), la majorité de la détection provient du catalogue international. Le catalogue local prédomine sur le hip-hop/rap (80%).

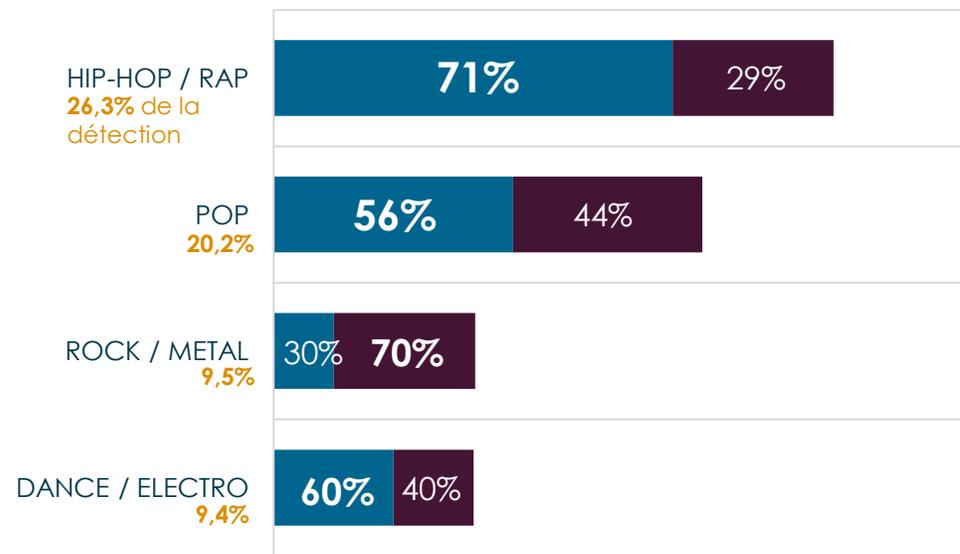


Typologie d'ancienneté détectée au sein des genres

NOUVEAUTÉS

BACK CATALOGUE

Au sein des genres hip-hop/rap (71%), pop (56%) et dance/electro (60%), la majorité de la détection provient de la nouveauté. Seul le rock/metal détient 70% de back catalogue.



Application du filtre sur le catalogue local et la nouveauté au sein des esthétiques musicales



Part de streams détectés

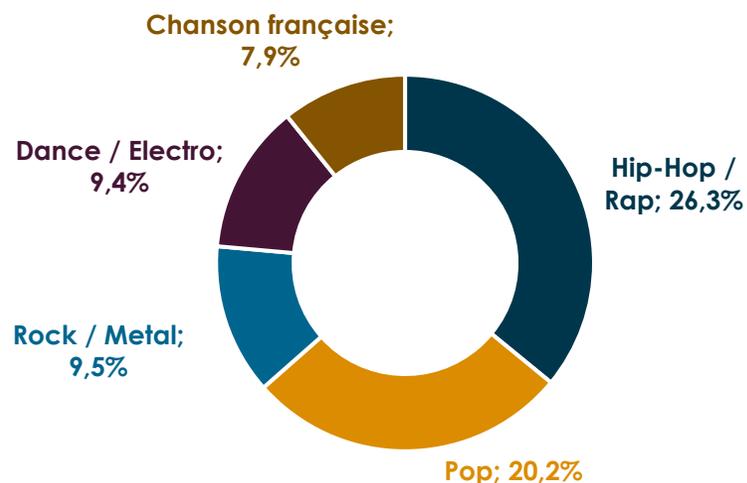
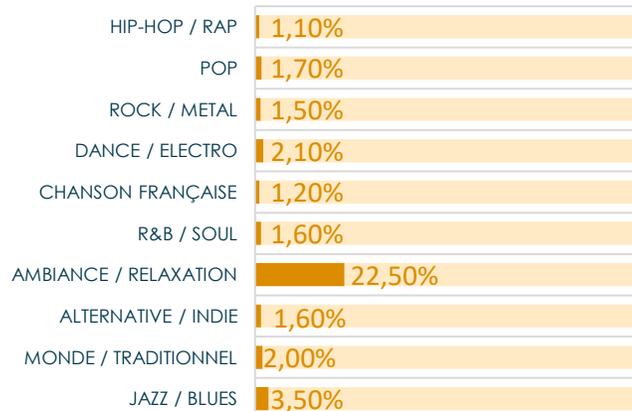
Après application du filtre, la part de streams anormaux au sein des esthétiques est comprise entre 1 et 2%. À l'exception du jazz/blues (2,6%), des titres dont l'esthétique est non identifiée (2,2%) et du genre **ambiance/relaxation** dont les titres génèrent la plus forte part de streams anormaux (4,7%).

Répartition selon le genre musical

Après application du filtre, le genre hip-hop/rap passe de 26,3% à 58,4%. Il est suivi par la chanson française qui remonte de 3 places (11,6%), puis par la pop (11%). Le genre R&B/soul intègre le Top 5, avec 5,5% des streams anormaux.

1,49% Part détectée

Rappel
Répartition globale

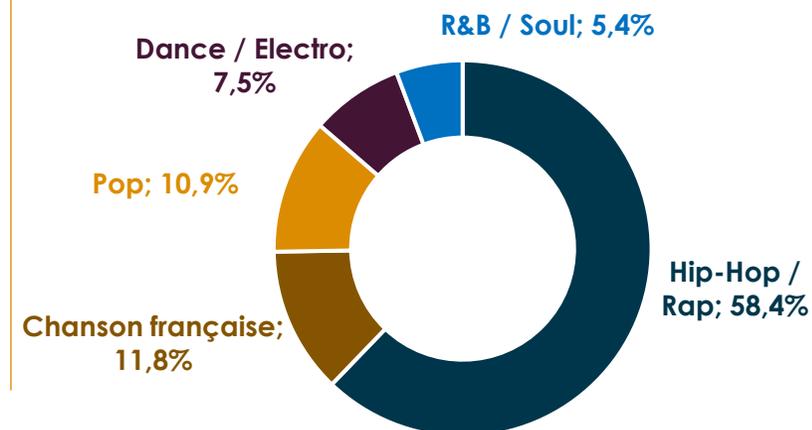
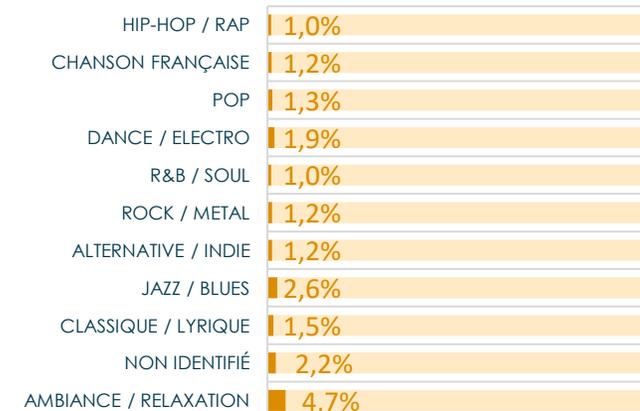


1,09% Part détectée



LOCAL

NOUVEAUTÉS



Synthèse : observations sur Deezer

Volumétrie globale sur Deezer en France en 2021

Le panel représente 75,3% de la volumétrie globale de streams.



1,5% Part de streams anormaux sur le panel

Part de streams détectés

Les distributeurs inscrits au panel de l'étude représentent plus de 75% des écoutes sur la plateforme Deezer et la part de streams détectés sur le panel de distributeurs s'élève à 1,49%.

Détection Deezer en France en 2021

deezer

2,6%

Panel 44,8%

Autres 55,2%

Répartition de la détection

A partir des données recueillies auprès du panel de distributeurs, un calcul par la différence a pu être opéré.

Sur l'ensemble des streams détectés par la plateforme, moins de 45% proviennent du panel de distributeurs.

Synthèse globale

Part de la détection

Les trois plateformes participant à l'étude utilisent chacune leur propre méthode de détection. Qobuz et Deezer appliquent leurs algorithmes de détection au niveau des comptes utilisateurs, ceci entraînant des « faux positifs » et Spotify l'applique au niveau projets.

A partir des données communiquées et des différentes méthodologies opérées, la part de la détection en France est observée entre 1% et 3% en 2021 sur les plateformes, ce qui au regard des chiffres marché, représente entre 1 et 3 Mds de streams détectés comme étant frauduleux.

Sur Deezer et Spotify, la fraude se situe à plus de 80% au niveau de la longue traîne (en dessous du Top 10 000), quand sur Qobuz le volume de fraude est davantage concentré sur les titres les plus écoutés.

Indicateurs de volumétrie globale

Les streams détectés au niveau de **la période d'essai représentent entre 6 et 13% de la détection** sur les plateformes ayant participé à l'étude.

La détection provient majoritairement d'un ordinateur (65% sur Deezer et 31% sur Qobuz) et **l'offre Famille concentre 54% des streams détectés sur Deezer.**

Diversité des catalogues (genres, ancienneté, provenance)

Sur les plateformes Spotify et Deezer, le genre le plus consommé sur le Top 10 000, est le hip-hop/rap (plus de 50% sur Spotify et 40% sur Deezer). En terme de répartition, la majorité des streams détectés proviennent donc de cette esthétique (respectivement 84,5% et 27,7%).

Sur Deezer, **la part de streams détectés est plus élevée sur les musiques d'ambiance (4,8%) et les titres non musicaux (3,5%).** Sur le hip-hop/rap ou la pop, la détection représente respectivement 0,7% et 1,2%. Cette tendance se confirme en observant les données des distributeurs, où **la part de streams détectés sur les musiques d'ambiance s'élève à 22,5%.**

Sur le Top 10 000 Spotify (agrémenté par les données des distributeurs), **96% de la détection provient de la nouveauté et 93% du catalogue local. La part de streams détectés sur les nouvelles sorties locales, s'élève à 0,46%.** Sur le Top 10 000 Qobuz elle est à 1,18% et 0,75% sur Deezer.

Les données des distributeurs

Le panel de distributeurs (Universal, Sony, Warner, Believe et Wagram) représente plus de 90% du Top 10 000 Spotify et plus de 75% du volume de streams global réalisé sur Deezer. Moins de 45% de la fraude détectée sur la plateforme Deezer provient de ce panel.

Constats de la filière (approche qualitative, 2021)

L'analyse quantitative nous permet d'affirmer qu'il y a eu **au moins entre 1 à 3% de détection de streams frauduleux en 2021**, sur les plateformes sollicitées. Certains entretiens qualitatifs mettent cependant l'accent sur l'**ampleur de la non-détection** et communiquent leurs inquiétudes :

- Les **méthodes utilisées par les fraudeurs évoluent et ne cessent de se perfectionner**. L'approche semble se démocratiser et certains professionnels sont directement démarchés par des prestataires présentant leurs offres d'augmentation artificielle de streams.
- **Certaines plateformes constatent une augmentation de la fraude.**
- Plusieurs professionnels de la filière indiquent qu'à présent, ils **ne peuvent se fier aux performances des artistes sur une plateforme** (pour signer un artiste en label, le programmer en concert ou le programmer en radio). Un manque de confiance s'installe également entre les acteurs.
- Certains ayants droit et avocats ont évoqué la **probabilité que cette pratique s'inscrive dans une stratégie de « blanchiment »** de revenus issus d'activités illégales, voire criminelles.

Observations depuis le démarrage de l'étude

Un an après le démarrage de l'étude, **la mobilisation des acteurs sur le sujet se fait de plus en plus ressentir**. Aussi bien du côté des plateformes que des ayants droit, les échanges entre les professionnels de la filière se multiplient, la vigilance sur les données de streams est accentuée, et certains acteurs sont plus coopératifs dans le partage de données.

Informations remontées par certains acteurs :

Apple Music

Investissements dans une nouvelle technologie et recrutement d'une nouvelle équipe pour identifier et retirer les streams frauduleux. Un processus d'identification et d'enquête sur les streams dits suspects a été mis en place. Pendant la phase d'enquête, ils ne sont plus inclus dans le reporting régulier envoyé aux distributeurs et ni dans les charts. Un rapport quotidien des écoutes suspectes est envoyé aux partenaires (labels, distributeurs) et à la fin de l'enquête, les écoutes frauduleuses sont exclues. Un rapport mensuel contenant les écoutes ayant été exclues est envoyé aux partenaires (labels, distributeurs).

deezer

Mise en production d'un nouvel algorithme dès début 2022 qui a sensiblement augmenté la quantité de streams frauduleux détectés. L'équipe transversale a été renforcée et leurs algorithmes sont régulièrement évalués et améliorés afin de contrer rapidement une fraude qui n'a de cesse de se perfectionner.



Une procédure plurihebdomadaire de contrôle et de retraitement des écoutes en streaming afin d'exclure les comportements anormaux détectés des classements comme des certifications (or, platine, diamant...).

The Official Charts Company (OCC), opérateur pour le compte du SNEP des classements officiels des meilleures ventes de musique en France, dispose d'un ensemble de données issues notamment des rapports quotidiens des plateformes de streaming et des enseignes.

L'analyse de ces informations a permis – à partir d'une série de paramètres accessibles au prestataire – de mettre en place ces procédures à compter du 1er semestre 2022. Elles interviennent de manière supplétive au travail de détection opéré en amont par les plateformes et permettent, par le dialogue permanent avec ces dernières, de renforcer la lutte contre les fraudes et d'enrichir les outils de détection existants.

amazon music

Mise en place d'un nouveau système de détection et déploiement d'une équipe plus large sur la fraude. Ceci lui a permis de fournir au CNM l'ensemble des données nécessaires à l'étude, mais sur un périmètre d'observation plus récent (2022) qui offrira la possibilité d'amorcer de futures analyses. Amazon Music confirme travailler continuellement au renforcement des moyens et outils de détection, et poursuit une coopération étroite avec le CNM et l'ensemble de l'industrie musicale, de manière à combattre efficacement ces pratiques frauduleuses.



Développement d'outils pédagogiques à destination des artistes et des labels. La plateforme les informe sur les risques encourus et les sensibilise à l'impact que peut avoir l'achat de streams sur les revenus des autres artistes du marché. Spotify indique également continuer à investir massivement dans les techniques de détection utilisées et à réaliser des contrôles manuels pour prévenir, détecter et limiter l'impact de la fraude sur la plateforme.

04 .

RECOURS JURIDIQUES

La qualification juridique – Responsabilité pénale

Chaque personne qui s'estime victime peut porter plainte afin d'engager la responsabilité pénale de la personne qui aurait commis l'infraction.

Escroquerie (article 313-1 du Code pénal)	Accès frauduleux à un système de traitement automatisé de données - STAD (article 323-1 du Code pénal)	Pratique commerciale trompeuse (article L. 121-1 du Code de la consommation)
<p>Obtention d'un bien ou de l'argent par une manœuvre frauduleuse. Le délai de prescription commence à courir à compter de sa commission (6 ans).</p> <p>Elle peut être commise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sous l'usage d'un faux nom ou d'une fausse identité, - par l'utilisation de moyens et techniques frauduleux. Pour être qualifié d'escroc, il faut que l'auteur de l'infraction ait eu l'intention claire et nette de se faire remettre l'argent ou le bien par la victime. 	<p>Piratages informatiques, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les délits d'accès ou de maintien frauduleux dans un système informatique, - le fait d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un système informatique, - le fait de frauduleusement transmettre, supprimer, modifier des données, - le fait de participer à un groupement formé ou à une entente établie en vue de la préparation d'une ou de plusieurs de ces infractions. 	<p>La notion de « pratique commerciale » n'est pas définie dans le Code de la consommation, mais la directive européenne n° 2005-29 du 11 mai 2005 relative aux pratiques commerciales déloyales des entreprises vis-à-vis des consommateurs en donne la définition suivante :</p> <p>« toute action, omission, conduite, démarche ou communication commerciale, y compris la publicité et le marketing, de la part d'un professionnel, en relation directe avec la promotion, la vente ou la fourniture d'un produit au consommateur ».</p> <p>La loi distingue deux sortes de pratiques commerciales trompeuses : les actions trompeuses et les omissions trompeuses. Dans les deux cas, le consommateur est incité à prendre une décision commerciale qu'il n'aurait pas prise en d'autres circonstances.</p>
<p>Passible d'une peine d'emprisonnement de 5 ans et de 37 000 euros d'amende.</p>	<p>Passible de 2 ans d'emprisonnement et de 60 000 euros d'amende (accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un STAD), Passible de 3 ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende (altération du fonctionnement de ce système).</p>	<p>Passible de 2 ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende.</p>

Procédure : la personne qui s'estime victime d'escroquerie, d'infractions aux STAD ou de pratique commerciale trompeuse, peut **porter plainte** auprès du commissariat de police ou poste de gendarmerie. L'idéal étant de transmettre toutes les preuves en possession de la personne qui pourront servir à démontrer l'infraction. Il **appartient à l'autorité judiciaire de qualifier juridiquement les faits** et de diligenter les poursuites. La décision finale sur l'orientation de la plainte est prise par le procureur de la République.

Il est également possible de signaler des pratiques commerciales illicites ou abusives notamment à la DGCCRF qui veille à la régulation commerciale des marchés, à la protection économique des consommateurs, notamment en recherchant et constatant les infractions et manquements aux règles de protection des consommateurs (publicités mensongères, faux rabais, abus de faiblesse...) et à la sécurité des consommateurs.

La qualification juridique – Responsabilité pénale

	Escroquerie	Atteinte à un système automatisé de données (STAD)	Pratique commerciale trompeuse
Techniques de fraude concernées	Toutes les techniques entraînant l'augmentation artificielle du nombre de streams	Piratage de comptes sur les plateformes de streaming	Agences de promotion ou sites de référencement ayant recours à de l'achat de streams
Possibles Plaignants / Demandeurs	Ayant droit	Plateforme de streaming	Ayant droit
Possibles Mis en cause / Défendeurs	Commanditaire / Prestataire (personne physique ou morale)	Prestataire technique (hacker)	Prestataire (personne physique ou morale)
Difficultés	Charge de la preuve Démontrer l'intention frauduleuse Appréhension par la juridiction française	Condition préalable : existence d'un STAD (aucune définition de cette expression n'étant apportée par les textes de loi) Identification du prestataire : les pratiques étant opérées par des bots, la remontée à la source de l'opération est souvent impossible.	Charge de la preuve Démontrer l'intention frauduleuse

La qualification juridique – Responsabilité civile

Responsabilité délictuelle	Non-respect des conditions contractuelles ou des conditions générales d'utilisation	Atteinte au droit des marques (articles L 713-2 et L 713-3 du Code de la propriété intellectuelle)	Concurrence déloyale
<p>Concernant l'éventuel engagement de la responsabilité délictuelle, l'article 1240 du Code Civil dispose que « tout fait quelconque de l'homme, qui cause un dommage à autrui, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer ».</p>	<p>Il convient de déterminer si une relation contractuelle entre plusieurs parties existe ou non. Dans l'hypothèse où une relation contractuelle est établie, il semble possible qu'une clause visant la manipulation des écoutes soit prévue.</p> <p>D'ailleurs, certaines plateformes de musique en ligne prévoient des clauses de suspension de compte en cas de détection de fraude.</p> <p>Concernant les contrats conclus par les acteurs, certaines clauses pourraient prévoir expressément l'hypothèse de la manipulation des streams.</p>	<p>L'usage non autorisé d'une marque, pour désigner un produit ou un service visé dans l'enregistrement, dans la vie des affaires, par une personne autre que son titulaire.</p> <p>L'usage d'un signe auquel est adjointe une formule de style telle que « à la façon de, système, genre ou formule », constitue une contrefaçon, car cette pratique vise à tirer profit de la réputation de la marque.</p>	<p>Elle désigne l'abus de pratique commerciale d'une entreprise par rapport à une autre et peut être définie comme un ensemble de pratiques exercées par une ou plusieurs entreprises dans le cadre d'un marché afin de nuire à un de ses acteurs.</p> <p>Le régime juridique de la concurrence déloyale est fixé par différents textes. On en trouve la source aux articles 1240 et 1241 du Code civil qui prévoient le principe général de responsabilité extra contractuelle. Mais l'évolution de ce régime est très largement jurisprudentielle. Les différents types de comportement qui peuvent être sanctionnés sur ce fondement ont ainsi largement été définis par les tribunaux.</p>

Procédure : pour être mise en œuvre, la responsabilité du fait personnel requiert un fait générateur, un préjudice et un lien de causalité. Le fait générateur, autrement appelé « faute » est le comportement illicite d'un individu. Le préjudice correspond aux dommages subis par la victime et qui offrent droit à réparation. Le lien de causalité est l'élément essentiel permettant d'établir la relation entre la faute et les dommages causés à la victime. **Si aucune preuve ne permet d'établir que ce trouble est issu de cette faute, alors la responsabilité civile de son auteur ne peut pas être engagée. Il apparaît cependant que l'anomalie statistique forte, pourrait être considérée comme une preuve.**

La qualification juridique – Responsabilité civile

	Responsabilité délictuelle		Non-respect des conditions contractuelles / CGU		Atteinte au droit des marques	Concurrence déloyale
Techniques de fraude concernées	Toutes les techniques entraînant l'augmentation artificielle du nombre de streams		Toutes les techniques entraînant l'augmentation artificielle du nombre de streams	<i>Devices farms</i> : ouverture de compte à des fins de manipulation	Agences de promotion ou sites de référencement ayant recours à de l'achat de streams	Agences de promotion ou sites de référencement ayant recours à de l'achat de streams
Possibles Plaignants / Demandeurs	Ayant droit	Plateforme de streaming	Ayant droit	Plateforme de streaming	Plateforme de streaming	Ayant droit
Possibles Mis en cause / Défendeurs	Plateforme de streaming	Commanditaire / Prestataire (personne physique ou morale)	Prestataire ou Ayant droit (personne physique ou morale)		Prestataire (personne morale)	Prestataire (personne morale)
Difficultés	3 conditions doivent obligatoirement être respectées pour engager une responsabilité civile : le fait prouvé (faute), le préjudice et le lien de causalité.					

05 . RECOMMANDATIONS

Les recommandations



Charte interprofessionnelle de prévention et de lutte contre la manipulation des écoutes en ligne

Le CNM recommande de mettre en place, après concertation avec les organisations professionnelles représentant les éditeurs de musique en ligne, les distributeurs et producteurs phonographiques et les auteurs compositeurs interprètes, une charte interprofessionnelle de prévention et de lutte contre la manipulation des écoutes en ligne.

Ce document permettrait notamment (i) de **définir précisément ce que sont ces pratiques** ; (ii) **d'identifier clairement la chaîne des responsabilités** et ainsi de sensibiliser tous les professionnels aux risques juridiques associés à ces manipulations ; (iii) **d'uniformiser et de formaliser des processus d'alerte** et de graduer les sanctions.

Entre autres, les engagements suivants seraient prévus pour les artistes, managers, producteurs, distributeurs et DSPs incluant des mesures directement mises en œuvre par le CNM :

Ne **jamais contribuer directement ou indirectement** à une action visant à une manipulation d'écoute en ligne

Pour les affiliés, suivre dans l'année qui suit l'affiliation, **une formation** sur les manipulations des écoutes en ligne

Alerter l'ensemble des parties concernées en cas de suspicion de fraude, de constat d'écoute anormale et de comportement utilisateur suspect lié à une éventuelle manipulation d'écoute en ligne.

Mettre en place un **système de contrôle soumis à certaines normes**

Se soumettre à un **audit régulier des procédures de contrôle**

Inscrire **une clause contractuelle type** indiquant que toute partie impliquée directement ou indirectement dans la manipulation d'écoute manquerait à ses obligations contractuelles. Cette clause ferait état des **sanctions dissuasives** en cas de détection de streams frauduleux (non rémunération, rupture de contrat) et indiquerait l'exposition à des poursuites judiciaires

Les recommandations



Mobilisation de ressources : une stratégie en 3 temps

Des actions sont envisagées à plusieurs niveaux : (i) un audit de données et des méthodes de détection ; (ii) un diagnostic de transparence ; (iii) une politique de répression.

Audit et logiciels de détection de la fraude pour les plateformes de streaming et les labels

Lancement d'un appel d'offre afin de choisir une structure apte à auditer les données et les systèmes de détection. Un **groupe de travail serait mis en place par le CNM au printemps 2023** afin d'élaborer un cahier des charges adapté aux besoins de la filière, en collaboration avec les plateformes de streaming et les distributeurs.

Objectifs : définir pour chacune des plateformes, sa méthodologie de détection et les résultats en découlant, mettre en place un **mode de reporting unique entre les DSPs et les ayants droit, sur la base d'indicateurs communs.**

PEReN - Pôle d'expertise de la régulation numérique

Service à compétence nationale, rattaché au Directeur Général des Entreprises pour sa gestion administrative et financière, et placé sous l'autorité conjointe des ministres chargés de l'économie, de la culture et du numérique.

Dans le cadre de l'étude, le PEReN s'est attaché à fournir au CNM des **indicateurs de transparence des données**. Le pôle viendrait en appui à la structure d'audit.

DGCCRF - Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Au sein du ministère de l'Economie, la DGCCRF est une autorité de contrôle qui veille au respect des règles de la concurrence, à la protection économique des consommateurs et à la sécurité et à la conformité des produits et services.

En appui, la DGCCRF pourrait être sollicitée afin de mettre en exergue les possibles **dispositifs de répression** existants, à mobiliser ou en définir de nouveaux, propres à la filière.

Centre national
de la musique

cnm